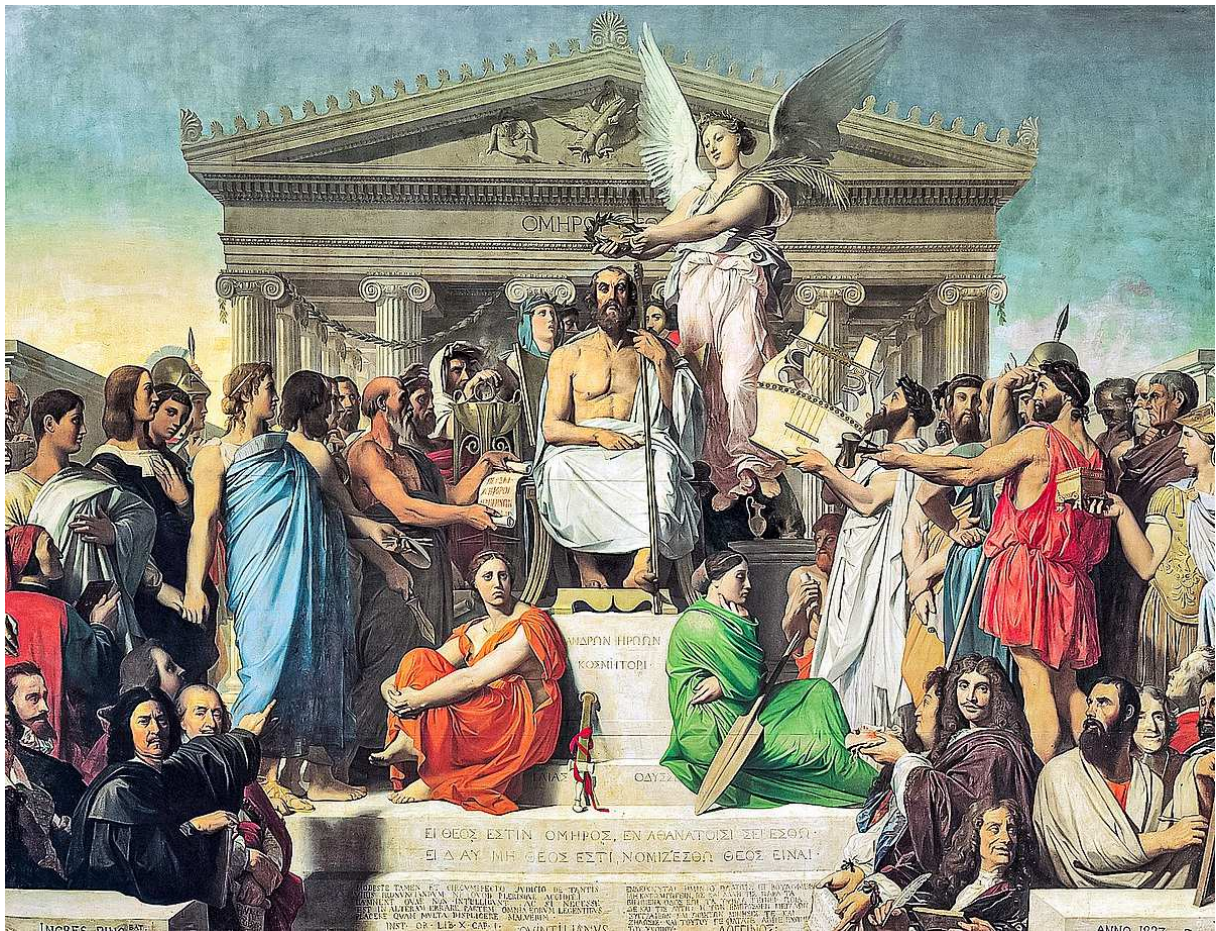


UFR D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE

GUIDE DE LA LICENCE D'HISTOIRE



Jean-Auguste-Dominique Ingres, *L'apothéose d'Homère*, 1827 (Musée du Louvre, Paris)

Année universitaire 2022-2023

SOMMAIRE

Le département d'histoire	p. 4
Enseignants du département d'Histoire	p. 5
Formation en histoire	p. 8
Évaluation des enseignements	p. 11
Règles de validation, de compensation et de progression	p. 14
Étudier à l'étranger	p. 18
Présentation des enseignements de la licence d'histoire par années, UE et EC	
Semestre 1	p. 21
Semestre 2	p. 28
Semestre 3	p. 35
Semestre 4	p. 43
Semestre 5	p. 53
Semestre 6	p. 62

Ce document est une brochure d'information sans valeur contractuelle.

LE DEPARTEMENT D'HISTOIRE

L'UFR (Unité de Formation et de Recherche) d'Histoire-Géographie, située à la Citadelle (10 rue des Français Libres, 80080 Amiens) est composée de 2 départements :

- Le département d'histoire
- Le département de géographie

La direction de l'UFR est assurée par M. Jérôme BURIDANT, professeur de géographie : jerome.buridant@u-picardie.fr

La direction adjointe de l'UFR est assurée par Mme Anne TALLON, maître de conférences (MCF) en histoire : anne.tallon@u-picardie.fr

Le département d'histoire est dirigé par Mme Emmanuelle CRONIER, MCF en histoire : emmanuelle.cronier@u-picardie.fr

Le département de géographie est dirigé par M. Laurent CHALUMEAU, MFC en géographie : laurent.chalumeau@u-picardie.fr

Le département d'histoire est pourvu d'une administration, dirigée par madame Véronique BAUDOIN (veronique.baudouin@u-picardie.fr). Elle comprend un secrétariat, assuré par M. Frédérick LINANT (frederick.linant@u-picardie.fr), qui s'occupe surtout de l'équipe enseignante, et une scolarité, qui, elle, est affectée à la gestion des étudiant(e)s. Elle est constituée de Mesdames Delphine VASSEUR (delphine.vasseur@u-picardie.fr), pour les étudiant(e)s de Licence 1, de licence professionnelle et de Master, Pélerine LAPORTE (pelerine.laporte@u-picardie.fr) et Sarah BIET (sarah.biet@u-picardie.fr) pour les étudiant(e)s de Licence 2 et 3.

ENSEIGNANTS DU DEPARTEMENT D'HISTOIRE

Avertissement préliminaire

Les historiens distinguent quatre périodes dans leur objet d'étude :

- l'Antiquité ou histoire ancienne qui va de la naissance de l'histoire à la fin du V^e siècle après Jésus-Christ ;
- le Moyen Age ou histoire médiévale qui suit l'Antiquité et s'achève à la fin du XV^e siècle ;
- les temps et l'histoire modernes qui couvrent les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles ;
- l'époque et l'histoire contemporaines qui couvrent les XIX^e, XX^e et le début du XXI^e siècle.

Histoire ancienne

APICELLA Catherine (catherine.apicella@u-picardie.fr)

Histoire du Levant hellénistique et romain

Directrice des études de L1 pour les étudiant(e)s d'histoire

Responsable de la Remédiation et du tutorat

BONSANGUE Maria-Luisa (maria-luisa.bonsangue@u-picardie.fr)

Histoire économique et sociale du monde romain

Responsable des Relations Internationales pour le département d'Histoire

Responsable de la Licence Professionnelle « Patrimoine, Tourisme, Environnement »

COSTANZI Michela (michela.costanzi@u-picardie.fr)

Histoire et archéologie du monde grec archaïque et classique et du monde grec colonial

HAACK Marie-Laurence (marie-laurence.haack@u-picardie.fr)

Histoire de l'Italie pré-romaine et romaine

LAMARE Nicolas (nicolas.lamare@u-picardie.fr)

Histoire et archéologie romaines

SARRAZANAS Clément (clement.sarrazanas@u-picardie.fr)

Histoire et archéologie du monde grec hellénistique et impérial

Histoire médiévale

GIRARD Thomas (thomas.girard@u-picardie.fr)

Histoire religieuse et culturelle de l'Occident (XIII^e-XV^e s.)

MONTAUBIN Pascal (pascal.montaubin@u-picardie.fr)

Histoire des institutions ecclésiastiques médiévales

RACINET Philippe (philippe.racinet@u-picardie.fr)

Histoire monastique et archéologie médiévale

ROUZEAU Benoît (benoit.rouzeau@u-picardie.fr)

Histoire et archéologie monastique médiévale et moderne

Co-responsable du master « Histoire, Civilisations et Patrimoine »

SAINT-GUILLAIN Guillaume (guillaume.saint-guillain@u-picardie.fr)

Histoire de la Méditerranée orientale au Moyen Âge

Responsable pédagogique de la L2

TALLON Anne (anne.tallon@u-picardie.fr)

Histoire religieuse et culturelle de l'Occident (XIII^e-XV^e s.)

Directrice adjointe de l'UFR

Histoire moderne

BERTHIAUD Emmanuelle (emmanuelle.berthiaud@u-picardie.fr)

Histoire de la médecine, histoire du genre

Responsable pédagogique du Portail L1 histoire-géographie

BOITEL Isaure (isaure.boitel@u-picardie.fr)

Histoire politique et histoire des représentations de l'Europe moderne

(en délégation CNRS cette année)

CARPI Olivia (olivia.carpi@u-picardie.fr)

Histoire politique et religieuse des villes de la première modernité

Responsable pédagogique de la L3

DESENCLOS Camille (camille.desenclos@u-picardie.fr)

Histoire politique et diplomatique de la première modernité (France, Empire, Pays-Bas)

Co-responsable du master « Histoire, Civilisations et Patrimoine »

LEMEE Emmanuel (emmanuel.lemee@u-picardie.fr)

Histoire politique et diplomatique de la première modernité, histoire des îles britanniques

responsable innovations pédagogiques

TRÉVISI Marion (marion.trevisi@u-picardie.fr)

Histoire des femmes, histoire de la famille

Référente égalité hommes/femmes et violences sexuelles et sexistes

Histoire contemporaine

BELLAMY David (david.bellamy@u-picardie.fr)

Histoire politique, histoire des élites, France, XIX^e-XXI^e s.

Responsable Handicap pour l'UFR.

BONIFACE Xavier (xavier.boniface@u-picardie.fr)

Histoire de la guerre, de la religion et de la politique

Responsable du MEEF Histoire-Géographie

CRONIER Emmanuelle (emmanuelle.cronier@u-picardie.fr)

Histoire sociale et culturelle, histoire de la Première Guerre mondiale

Responsable du département d'Histoire

MILON Claire (claire.milon@u-picardie.fr)

Histoire contemporaine de l'Allemagne, histoire environnementale, histoire des loisirs et des mobilités, histoire du genre

MULLER Bryan (bryan.muller@u-picardie.fr)

Histoire politique de la France, histoire du gaullisme, histoire de la violence politique au XXe siècle

NIVET Philippe (philippe.nivet@u-picardie.fr)

Histoire politique de la France, histoire de la Première Guerre mondiale

PIGNOT Manon (manon.pignot@u-picardie.fr)

Histoire de l'enfance et de la jeunesse, histoire de la guerre aux XXe et XXIe siècles.

LA FORMATION EN HISTOIRE

L'offre de formation du département d'histoire

Selon le système « LMD » (Licence Master Doctorat), actuellement en usage, le département d'histoire offre les formations suivantes :

→ Licence « mention histoire » (BAC + 3) qui comprend 5 parcours-types

→ Licence professionnelle « Patrimoine Tourisme Environnement » (BAC + 3)

→ Master mention « Histoire, Civilisations, Patrimoine » (BAC + 5) qui comprend 4 parcours-types (cf. brochure du Master) :

- « Histoire et archéologie » ;
- « MATA » (Métiers des Archives et Technologies Appliquées) ;
- « Phénomène guerrier » ;
- « Pouvoir et Société »

→ Parcours « Histoire-géographie » de la spécialité « Professeurs des Lycées et collèges » du Master mention « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF) : master piloté par l'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) auquel est associée l'UFR d'Histoire-Géographie.

→ Doctorat (BAC + 8)

La licence d'histoire

La licence d'histoire (générale) proposée par l'UFR d'histoire-géographie s'organise en 6 semestres, eux-mêmes regroupés par niveaux ou années :

- **L 1 Portail histoire-géographie : semestres 1 et 2**
- **L 2 : semestres 3 et 4**
- **L 3 : semestres 5 et 6**

Chaque semestre comprend des UE (Unités d'Enseignement) qui regroupent elles-mêmes des EC (Eléments Constitutifs). La plupart des EC sont composés d'un cours magistral (CM) et de cours de travaux dirigés (TD) en plus petits groupes qui permettent d'approfondir le contenu du CM et de s'exercer aux principaux exercices pratiqués en histoire (commentaire de documents, exposé oral, dissertation, etc.).

L'usage de l'ordinateur pour la prise de notes est **interdit** dans les TD de L1 et de L2 (sauf pour les étudiants bénéficiant d'un aménagement médical). Il est autorisé dans tous les CM et pour les TD de L3.

Toutes les UE sont obligatoires, même les UE non disciplinaires.

Chaque UE, chaque EC, chaque niveau d'étude est validé par l'acquisition de crédits, conformément au système « ECTS » (*European Credit Transfer System*).

Un semestre validé correspond à 30 crédits ou ECTS.

La licence est donc validée par l'obtention de 180 crédits ou ECTS (30 ECTS x 6 semestres).

Les semestres 1 et 2 de la licence (niveau L1) sont organisés sous forme de Portail avec la Licence de Géographie : ils proposent des enseignements de Tronc commun semblables pour tous (toutes) les étudiant(e)s et des cours d'approfondissement soit en histoire, soit en géographie, afin de préparer l'orientation des étudiant(e)s à l'issue de cette première année.

N.B. : Un étudiant choisissant l'approfondissement « Histoire » au S1 peut passer en approfondissement « Géographie » au S2 et réciproquement.

De même, la validation du Portail ouvre l'accès à la L2 d'Histoire comme à la L2 de Géographie, quel que soit l'approfondissement suivi durant l'année de L1.

Il est toutefois recommandé, dans la mesure du possible, de préserver la cohérence du parcours pendant la L1 et au-delà.

A partir du semestre 3 (niveau L2), l'étudiant(e) doit choisir des modules d'orientation préparant aux 5 parcours-types de L3 :

- « **Histoire approfondie** »
- « **Histoire et Archéologie** »
- « **Histoire-Droit** »
- « **Histoire-Géographie** »
- « **Professorat des écoles** »

L'étudiant(e) est libre du choix de ses modules d'orientation en L2 et du choix de son parcours-type en L3. Il est cependant vivement recommandé de poursuivre en L3 dans le parcours-type correspondant aux modules d'orientation choisis en L2, pour des raisons de cohérence et pour renforcer ses chances de réussite.

NB : En L2, les étudiants qui suivent l'orientation « histoire approfondie » doivent suivre trois enseignements au choix chaque semestre. Cependant, ils ne peuvent pas écarter la même période au cours des deux semestres (par exemple : si l'étudiant choisit histoire ancienne, histoire médiévale et histoire contemporaine au S3, il devra nécessairement suivre l'histoire moderne au S4 et deux autres cours de son choix).

De la même manière, en L2, les étudiants qui suivent l'orientation « histoire géographie » doivent suivre un enseignement d'histoire approfondie au choix chaque semestre. Cependant, ils ne peuvent pas suivre la même période au S3 et au S4.

Au S4, une UE « Patrimoine, Tourisme, Environnement » permet de préparer l'orientation des étudiant(e)s qui le souhaitent vers la **Licence Professionnelle « Patrimoine, Tourisme, Environnement »**.

N.B. : choisir cette UE au S4 n'oblige absolument pas à proposer un dossier pour l'admission dans la Licence Professionnelle « Patrimoine, Tourisme, Environnement » et n'empêche pas les étudiant(e)s qui le souhaitent de poursuivre en L3 dans un des autres parcours proposés.

L'étudiant(e) peut être aidé(e) dans son choix par les enseignant(e)s et par la Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP).

Dans le cadre du parcours-type « Histoire et Archéologie », les étudiant(e)s doivent suivre une formation d'au moins quatre semaines, pas nécessairement consécutives, entre le semestre 3 et la dernière semaine de cours du semestre 6. Cette formation prend la forme d'un ou de plusieurs stages qui doivent permettre une expérience archéologique complète et variée, couvrant les domaines de la prospection, de la fouille et de la post-fouille. Elle peut se dérouler sur l'un des chantiers dirigés par les membres de l'UFR ou dans un autre cadre, après accord des enseignants intervenant dans le parcours « Histoire et Archéologie » qui assureront le tutorat de ces stages. Elle ne saurait consister uniquement dans du traitement de matériel ou de l'enregistrement de données, une expérience du terrain est indispensable.

Attention : toute période de stage doit **impérativement** être encadrée par une convention de stage de l'UPJV, validée par l'un des enseignants du parcours ou par le responsable d'année. **Aucun stage réalisé hors de ce cadre ne sera validé.** L'étudiant(e) devra fournir, au moment de la soutenance de son rapport de stage, les attestations des périodes de stage qu'il (elle) aura effectuées.

Pour un suivi des stages voulu par la Direction de la recherche, **l'enseignant référent à indiquer** dans la convention de stage à remplir sur l'ENT est Mme Michela Costanzi, qui centralisera les informations concernant la formation en archéologie pour la Licence.

La licence professionnelle

L'UFR d'histoire-géographie propose aussi, au niveau L3, **une licence professionnelle « Patrimoine Tourisme Environnement »**, accessible sur dossier de candidature et entretien de motivation. C'est une filière sélective, à laquelle il n'est possible d'accéder qu'après avoir validé les 4 premiers semestres de la licence d'histoire (niveau L 2) et en ayant, si possible, déjà une petite expérience des filières professionnelles visées par le biais d'un stage (volontaire, court, pas nécessairement rémunéré), d'un emploi occasionnel ou du bénévolat, ou encore d'une activité en milieu associatif.

Au S4, l'UE d'orientation « Patrimoine, Tourisme, Environnement » vers cette Licence Professionnelle permet aux étudiant(e)s qui le désirent d'optimiser leurs chances d'y être admis(e)s.

Attention : avoir validé l'UE ne garantit pas pour autant l'accès à la formation.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Règles générales

L'évaluation des enseignements est conforme aux règles générales définies par la Commission de la Formation et de la Vie universitaire (CFVU) de l'Université de Picardie-Jules Verne.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont affichées au service de la scolarité. Elles sont reprises dans le livre pédagogique de l'étudiant, distribué le jour de la pré-rentree et mis en ligne sur le site de l'UFR.

Le contrôle des connaissances s'opère en 2 sessions : une première session, en fin de semestre, et une seconde, dite de rattrapage, si l'étudiant(e) n'a pas validé tous ses Eléments Constitutifs (EC) en 1^{ère} session.

En licence, le contrôle des connaissances en première session s'opère de 2 manières :

→ **Le contrôle continu**, qui est le régime normal.

→ **Le contrôle terminal**, réservé aux étudiant(e)s bénéficiant d'un régime spécifique (voir *infra*).

Les étudiants inscrits en régime normal doivent assister à tous les cours et TD : **c'est la règle d'assiduité**.

Gestion des absences justifiées et injustifiées

En vertu de cette règle, **toute absence doit être justifiée** (par un certificat médical ou toute autre attestation officielle). Lors d'une absence ponctuelle, l'étudiant(e) doit présenter son justificatif directement à l'enseignant(e) dont il a manqué la séance et non au bureau de la scolarité.

Dès qu'un étudiant présente deux absences injustifiées, il sera considéré comme défaillant à l'UE ou à l'EC concernée. En cas de défaillance, il n'y a pas de rattrapage.

L'absence non justifiée à une épreuve écrite ou orale organisée dans le cadre du contrôle continu entraîne un zéro.

Les absences justifiées ouvrent le droit à une demande de régime spécifique (RSE, voir plus bas). **Aucune dispense médicale ne peut en soi et à elle seule faire fonction de dispense d'assiduité.**

Inscriptions pédagogiques

Les inscriptions pédagogiques sont obligatoires et doivent être réalisées en ligne par chaque étudiant(e) via l'application « IPWEB » accessible à partir de son ENT. Elles se feront dans les périodes déterminées par la composante en fonction du calendrier voté en CFVU.

Les étudiant(e)s n'ayant pas réalisé leurs inscriptions pédagogiques dans les temps impartis devront le signaler au service de la scolarité avant les examens. Seul le service de la scolarité pourra alors, à titre dérogatoire et en accord avec le responsable pédagogique, procéder aux inscriptions en régularisation.

Tout contrôle des connaissances et des compétences réalisé sans inscription pédagogique préalable ne pourra être évalué.

Tout(e) étudiant(e) n'ayant pas réalisé son inscription pédagogique ne pourra être évalué(e).

Modalités de contrôle des connaissances

Evaluation en première session

Chaque UE/EC fait l'objet d'un résultat (Admis, Ajourné ou Défaillant) et, le plus souvent, d'une note (un chiffre de 0 à 20, ou encore une mention ABJ = absence justifiée ou ABI = absence injustifiée).

Une note supérieure ou égale à 10 entraîne le résultat Admis ; une note chiffrée inférieure à 10 entraîne le résultat Ajourné. Il n'y a pas de note éliminatoire.

L'évaluation des différents EC peut consister en du contrôle continu intégral (moyenne des notes obtenues lors de différents exercices en TD au cours du semestre, affectées éventuellement d'une pondération), un examen terminal seul (pour les EC consistant uniquement en du CM) ou une moyenne entre les notes de contrôle continu et la note obtenue lors de l'examen final, moyenne éventuellement pondérée (pour les EC comportant à la fois du CM et du TD).

Certains EC ne sont évalués qu'à l'assiduité et à l'investissement : c'est le cas notamment de certains EC de remédiation. Dans ce cas, l'EC est dit validé ou non validé sans qu'une note chiffrée soit attribuée. L'absence d'assiduité entraîne la défaillance à l'EC et il n'y a pas de rattrapage.

De même, les EC validés par un rapport de stage ou un mémoire de recherche ne font pas l'objet d'un rattrapage.

Modalités de contrôle des connaissances en session de rattrapage

Le contrôle continu n'est pris en compte qu'à la première session.

La session de rattrapage est composée d'une seule épreuve pour chaque EC, écrite ou orale.

Ces épreuves ne sont pas obligatoires et l'étudiant conserve dans tous les cas la meilleure des deux notes obtenues lors de chacune des sessions.

Les Régimes Spécifiques d'Étudiant (RSE)

1. Les régimes spécifiques d'étudiants permettent un aménagement du suivi des enseignements et de l'évaluation pour les étudiant(e)s ne pouvant assister de manière continue aux cours et TD. Ils sont au nombre de dix : étudiant engagé, étudiant créateur d'entreprise, étudiant en situation d'altération temporaire de santé, étudiante en situation de maternité, étudiant en situation de paternité, étudiant en situation de responsabilité, étudiant sportif de haut niveau, étudiant artiste de haut niveau, étudiant en situation de handicap (voir ci-dessous), étudiant salarié.
2. La demande de régime spécifique d'étudiant doit obligatoirement être effectuée au plus tôt auprès du service de la scolarité et accompagnée des justificatifs exigés.
3. La demande de régime spécifique ne peut être accordée que si elle est conforme aux fiches RSE définissant chaque régime. Lors de cette demande, l'étudiant(e) indiquera sur une fiche les intitulés des UE / EC pour lesquels il souhaite être dispensé d'assiduité.
4. La demande doit être validée par le responsable de la formation et le directeur de la composante.
5. Une fois le statut RSE obtenu, l'étudiant(e) doit prendre contact dès que possible avec les enseignants responsables des UE/EC concernés pour obtenir les modalités d'évaluation (épreuves aménagées).

6. Les étudiants jouissant d'une dispense d'assiduité sont évalués uniquement sous la forme d'un examen terminal, se situant à la fin du semestre ou dans le cadre du cours, et consistant en un examen écrit ou oral.
Dans le cas d'un examen prenant place dans le cadre du cours, ils sont dûment convoqués dans les délais légaux. Il leur appartient cependant de se renseigner auprès des enseignants concernés et de la scolarité.
7. Les étudiant(e)s qui souhaitent obtenir un régime spécifique doivent en faire la demande auprès de la scolarité de l'UFR d'Histoire-Géographie avant la fin novembre de l'année universitaire en cours pour les semestres impairs (1, 3 et 5) et avant la fin mars pour les semestres pairs (2, 4 et 6). **Il n'y a pas de rétroactivité et la demande de régime spécifique doit être faite pour chaque semestre.** Ce qui signifie que le statut RSE débute lors de la date de dépôt de la demande. Toutes les absences antérieures à cette même date ne sont donc pas excusées par le régime RSE.

Les étudiant(e) en situation de handicap

Sur recommandation du service compétent, des aménagements peuvent éventuellement être apportés à ces modalités de contrôle des connaissances pour certain(e)s étudiant(e)s en situation de handicap (tiers-temps, quart-temps, utilisation d'un ordinateur, recours à un secrétaire...).

Les étudiant(e)s en situation de handicap doivent se mettre dès que possible en relation avec le ou la responsable handicap du département d'histoire.

REGLES DE VALIDATION, DE COMPENSATION ET DE PROGRESSION

Règles de validation

L'UE est validée :

- soit lorsque la moyenne des éléments qui la constituent est supérieure ou égale à 10.
- soit par compensation au sein du semestre, si la moyenne du semestre est supérieure à 10.

Dans les deux cas, l'UE est validée, l'étudiant ne repasse pas les éléments qui la composent. Il n'y a pas de note éliminatoire. Les EC et les UE acquis le restent tout au long de la formation : ils sont capitalisés, même en cas de redoublement ou de réorientation des études.

Dans le cas contraire, l'UE n'est pas validée et l'étudiant repasse au choix les éléments qui ne sont pas validés. Mais les EC validés (c'est-à-dire ceux dans lesquels l'étudiant a obtenu le résultat « Admis ») sont acquis et il n'est donc pas possible de les repasser pour améliorer sa note, même en cas de redoublement ou de réorientation des études.

En revanche, les étudiant(e)s ayant validé leur L3 dans un parcours-type donné peuvent se réinscrire en L3 dans un autre parcours-type s'ils le souhaitent. Ils (elles) peuvent alors choisir de suivre tous les enseignements de la Licence ou uniquement ceux du nouveau parcours-type dans lequel ils (elles) ont pris leur nouvelle inscription.

Pour obtenir sa Licence, il faut avoir validé les 3 années (L1, L2, L3) indépendamment les unes des autres, avec une moyenne d'au moins 10/20 pour chaque année.

Règles de compensation

Les notes obtenues par l'étudiant(e) peuvent se compenser entre elles sous certaines conditions.

- Compensations entre éléments constitutifs : si la moyenne des éléments qui constituent une UE est supérieure ou égale à 10/20, l'UE est validée même si l'étudiant(e) n'a pas obtenu la moyenne dans tous les EC. Cependant, si la moyenne de 10/20 n'est pas atteinte à l'UE, les éléments constitutifs de l'UE dont la moyenne est égale ou supérieure à 10/20 sont capitalisés.
- Compensation entre UE : si la moyenne générale des UE est supérieure ou égale à 10/20 sur l'ensemble d'un semestre, le semestre est validé, même si l'étudiant(e) n'a pas obtenu la moyenne dans toutes les UE. Cependant, même quand la moyenne du semestre est inférieure à 10/20, les UE dont la moyenne est égale ou supérieure à 10/20 sont acquises.
- Compensation entre semestres : les semestres d'une même année peuvent se compenser entre eux.

Attention ! Il n'y a pas de compensation entre les années de Licence ; la compensation ne se fait qu'entre les semestres d'une seule et même année (S1+S2, S3+S4 ou S5+S6). Pour obtenir le diplôme de Licence, il faut donc avoir validé les 3 années séparément mais la note finale obtenue correspond à la moyenne des 6 semestres.

L'absence d'une note vaut un zéro dans le calcul de la moyenne mais n'est pas éliminatoire.

Points jurys

Le jury peut octroyer de manière exceptionnelle des points supplémentaires au niveau d'une UE ou d'un semestre ou de l'année, soit pour attribuer un résultat positif (Admis) soit pour attribuer une mention. Les points de jury permettent de modifier un résultat mais en aucun cas la note qui sera toujours prise en compte dans les calculs.

Points bonus

❖ Pratiques concernées :

- Langues à la Maison des Langues (hors UE transverse)
- Pratiques sportives valorisées au sein du SUAPS
- Pratiques artistiques et culturelles valorisées au sein du S2C
- Stage découverte de deux semaines non prévu dans la maquette

❖ Principes généraux :

Les étudiants devront s'inscrire à ces pratiques valorisées (pratiques sportives, artistiques ou culturelles) et être acceptés. Il y a un nombre de places limité.

Pour les langues, si un étudiant désire un niveau C1 ou C2 en anglais, ou s'il désire améliorer une langue autre que l'anglais, il pourra s'inscrire dans un cours dispensé à la Maison des Langues et obtenir des points bonus.

Dans le cadre d'un stage découverte, le suivi et l'évaluation se feront au sein de la composante concernée. Seuls les stages de découverte, non prévus dans la maquette et s'insérant dans une démarche d'ouverture ou de renforcement disciplinaire et/ou méthodologique, pourront être considérés comme pratiques valorisées.

A l'issue de chaque semestre, l'étudiant devra prendre contact avec le responsable de formation pour rendre compte de la réalisation d'une pratique valorisée au cours du semestre et requérir l'obtention d'une bonification.

Les points bonus pourront totaliser 0.1 points par semestre, et 0.2 points par semestre au maximum pour deux activités.

La pratique doit être encadrée. L'étudiant doit être assidu. Les étudiants doivent être inscrit **sur la plateforme des pratiques libres**.

Valorisation de l'engagement des étudiant(e)s

Réf. Articles D.611-7 à D.611-9 du code de l'éducation.

L'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle, pourra être valorisé (activité bénévole au sein d'une association régie par la loi 1901, activités d'élus dans les conseils des établissements d'enseignement supérieur et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires, une activité militaire, un engagement de sapeur-pompier volontaire, un engagement de service civique un engagement de volontariat dans les armées). Cette valorisation se fera au travers de l'attribution minimum de 1 ECTS au sein du semestre pair dans le cadre de l'UE transverse en licence et en licence professionnelle.

Si un étudiant a plusieurs engagements citoyens, alors il pourra valoriser chaque engagement sur plusieurs années.

Le fait qu'un engagement puisse être valorisé sera décidé par une commission composée d'un VP CFVU, du VPE, du directeur de la DVE. Le suivi et l'évaluation de cet engagement seront effectués par le VP CFVU, le VPE et le directeur de la DVE.

Valorisation d'une activité salariale

Réf. Articles D.611-7 à D.611-9 du code de l'éducation.

L'activité salariale considérée devra être une activité non prise en compte dans la formation. Cette valorisation se fera au travers de l'attribution minimum de 1 ECTS au sein du semestre pair dans le cadre de l'UE transverse en licence et en licence professionnelle. Si un étudiant a plusieurs activités salariales, il pourra valoriser chacune d'elle sur des années différentes. Le fait qu'un engagement puisse être valorisé sera décidé par une commission composée d'un VP CFVU, du VPE et du directeur de la DVE.

Règles de progression

Un(e) étudiant(e) ne peut progresser (c'est-à-dire passer au niveau supérieur de la Licence) que s'il lui manque, au maximum, un semestre non compensé. Cependant, à titre dérogatoire, le jury d'année peut permettre à un(e) étudiant(e) de progresser même s'il (elle) a plus d'un semestre non compensé de retard (statut AJAC). L'étudiant(e) devra rattraper les semestres qui lui manquent pour valider l'ensemble de la licence.

Tout(e) étudiant(e) ayant un semestre de retard (non validé) doit, dans une UE non acquise, obligatoirement repasser les éléments non validés.

Quand l'étudiant(e) doit repasser des UE optionnelles, il (elle) a la possibilité d'en choisir d'autres que celles auxquelles il (elle) s'était précédemment inscrit(e).

Attention ! Lorsque deux épreuves relevant de deux semestres différents se déroulent sur la même plage horaire, c'est l'épreuve de niveau inférieur qui est prioritaire.
De même, les épreuves correspondant aux modules d'histoire sont prioritaires sur celles des options ou des enseignements transversaux en cas de chevauchement des épreuves.

Année de césure

Réf. Articles D.611-13 du code de l'éducation.

La période d'expérience personnelle ou professionnelle dite « de césure » s'étend sur une durée maximale représentant une année universitaire pendant laquelle un(e) étudiant(e), inscrit(e) dans une formation d'enseignement supérieur, la suspend temporairement dans le but d'acquérir une expérience personnelle, soit de façon autonome, soit au sein d'un organisme d'accueil en France ou à l'étranger.

Elle est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant(e) qui s'y engage et ne peut être rendue nécessaire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension. Elle ne peut donc comporter un caractère obligatoire.

Ce régime nécessite l'établissement d'un contrat pédagogique auprès du service de la scolarité.

Des ECTS peuvent être attribués pour un étudiant inscrit en licence et des points bonus pour un étudiant inscrit en master. Le fait qu'une année de césure puisse être valorisée sera validé, après requête de l'étudiant concerné, par le responsable de formation.

Réinscription dans un autre parcours du diplôme obtenu

❖ Principes généraux :

Un étudiant ayant obtenu un parcours d'une licence ou d'un master peut candidater à un autre parcours du même diplôme. En effet, le nom du parcours apparaît maintenant sur le diplôme. Dans ce cas toutes les UEs non validées doivent être repassées. Les UEs validées/compensées peuvent être repassées. A la fin des deux sessions d'examen, la meilleure des deux notes sera prise en compte.

❖ Procédure :

- 1) Pré-saisie sur IPweb puis impression par l'étudiant de sa « fiche pédagogique » provisoire. L'étudiant s'inscrit aux UE/EC qu'il désire suivre en 2021-2022.
- 2) Validation de la fiche pédagogique provisoire de l'étudiant par le responsable d'année désigné par l'UFR et co-signature de ce contrat par ce responsable et l'étudiant (début septembre). Cette fiche sera co-signée en 2 exemplaires : un exemplaire sera remis à l'étudiant l'autre sera conservé par le référent.
- 3) Transmission à la scolarité de la fiche pédagogique validée pour saisie définitive.
- 4) Saisie définitive par la scolarité des IP de l'étudiant dans le domaine IP d'Apogée.

Les situations qui n'auraient pas été prévues dans la procédure générale seront traitées au cas par une commission présidée par le responsable d'année.

Réorientation des licences 1^{ère} année et Pass

La réorientation concerne le passage d'une L1 vers une autre L1 pour laquelle la capacité d'accueil n'est pas atteinte. La réorientation doit se faire via la plateforme Parcoursup durant la procédure normale et la procédure complémentaire.

Au-delà, la demande de réorientation interne sera soumise à un avis pédagogique et devra tenir compte de la capacité d'accueil.

La demande de réorientation sera possible pour :

- 1^{er} semestre, jusqu'au 1^{er} octobre 2022 ;
- 2^e semestre entre le 12 décembre 2022 et le 14 janvier 2023.

ÉTUDIER A L'ETRANGER

A partir de la L2, il est possible de partir étudier dans une université étrangère pour un semestre ou une année entière. C'est une expérience enrichissante et dépaysante, qui demande de faire preuve d'autonomie et d'adaptation, et qui **se prépare plusieurs mois à l'avance**, de préférence au moins un an à l'avance, notamment par le renforcement de sa maîtrise de la langue d'enseignement et le cas échéant d'une initiation à la langue du pays d'accueil à la Maison des Langues (<https://www.u-picardie.fr/services-communs/mdl/bienvenue/la-maison-des-langues-mdl>). Il est également fortement recommandé de se familiariser avec le pays d'accueil en faisant la connaissance d'un(e) étudiant(e) originaire de ce pays reçu à l'UPJV (<https://www.u-picardie.fr/international/tandem-erasmus>).

Attention : les étudiant(e)s en échange n'ont pas droit aux rattrapages de deuxième session, les cours doivent donc être validés sur place. Il est recommandé de suivre des cours représentant plus de 30 ECTS/semestre. Vous pouvez en revanche bénéficier de la compensation entre vos différents modules si vous acceptez la traduction de vos notes étrangères en notes françaises par le (la) responsable pédagogique.

Enfin, pour les étudiant(e)s qui souhaitent déposer des dossiers d'inscription en master avec des dates limites avant le mois de septembre, il est fortement déconseillé de partir en échange au S6 car le transfert des notes prend du temps.

Les étudiant(e)s qui souhaitent partir étudier à l'étranger sont invité(e)s à se rendre à la Direction des Affaires Internationales ou DAI (11 rue des Francs-Muriers, 80000 Amiens) pour obtenir tous les renseignements administratifs et financiers nécessaires (dates limites, bourses, etc.), à se connecter au site de l'université ou des universités qui les intéressent pour y trouver des informations complémentaires et notamment l'offre de cours, puis à prendre rendez-vous avec Maria-Luisa BONSANGUE, responsable des échanges pour l'UFR d'Histoire-Géographie afin de monter le dossier qui sera déposé à la DAI.

Plus d'informations sur : <https://www.u-picardie.fr/international/partir-a-l-etranger/>

Les conventions Erasmus +

Les conventions Erasmus + sont des conventions bilatérales qui permettent à des étudiant(e)s choisi(e)s par leur université de départ en fonction du nombre des demandes, de leur dossier universitaire, de leur motivation et de leur maîtrise de la langue d'enseignement de l'université dans laquelle ils postulent (niveau B1 minimum) d'étudier dans des universités européennes partenaires :

- en Allemagne :
 - à **Siegen** (dans la Ruhr, proche de Cologne et de Bonn, de la Belgique et des Pays-Bas).
4 semestres disponibles, langue d'enseignement : allemand. www.uni-siegen.de
 - à **Magdeburg** (dans l'ancienne Allemagne de l'Est, à mi-chemin entre Hanovre et Berlin).
4 semestres disponibles, langue d'enseignement : allemand. www.iges.ovgu.de
- en Espagne :
 - à **Madrid** (Universidad Rey Juan Carlos).
2 semestres disponibles, langue d'enseignement : espagnol. Cours d'histoire médiéval et moderne.
www.upo.es
 - à **Séville** (Andalousie).
2 semestres disponibles, langue d'enseignement : espagnol. Cours d'histoire et de géographie, recommandé pour le parcours histoire-géographie.

www.upo.es

à **Saragosse** (Nord de l'Espagne, proche Barcelone).

4 semestres disponibles, langue d'enseignement : espagnol. fyl.unizar.es

- en Italie :
 - à **Bari** (dans le talon de la botte, sur l'Adriatique, proche Naples et Grèce).
6 semestres disponibles, langue d'enseignement : italien. Recommandé pour le parcours archéologie.
www.uniba.it
 - à **Caserta** (Campanie)
Università degli studi della Campania « Luigi Vanvitelli ».
2 semestres disponibles, langue d'enseignement : italien. Recommandé pour les passionné(e)s d'histoire ancienne et archéologie.
www.unicampania.it
 - à **Florence** (Toscane).
2 semestres disponibles, langue d'enseignement : italien. Recommandé pour les passionné(e)s d'histoire médiévale et/ou moderne.
www.unifi.it
 - à **Naples** (Campanie)
Université « L'Orientale ».
2 semestres disponibles, langue d'enseignement : italien. Recommandé pour les passionné(e)s d'histoire ancienne et archéologie.
www.unior.it
 - à **Palerme** (Sicile)
2 semestres disponibles, langue d'enseignement: italien. Recommandé pour les passionné(e)s d'histoire ancienne et archéologie.
www.unipa.it
 - à **Pavie** (proche de Milan).
6 semestres disponibles, langue d'enseignement : italien. Recommandé pour les passionné(e)s d'histoire contemporaine.
www.studiumanistici.unipv.it
 - à **Vérone** (dans le Nord de l'Italie, près de Venise).
6 semestres disponibles, langue d'enseignement : italien. Recommandé pour les passionné(e)s d'histoire ancienne et moderne.
www.univr.it
- en Pologne :
 - à **Cracovie** (proche d'Auschwitz, de la Slovaquie et de la République tchèque).
2 semestres disponibles, langue d'enseignement : anglais. Recommandé pour les passionné(e)s d'histoire contemporaine. www.dmws.uj.edu.pl/en_GB/
- en République Tchèque :
 - à **Prague** (université de renommée internationale au cœur de l'Europe).
4 semestres disponibles, langue d'enseignement : **anglais et un séminaire en français**.
Recommandé pour les passionné(e)s d'histoire médiévale.
www.cuni.cz

Le programme BCI

Ce programme permet aux étudiant(e)s de partir étudier au Canada. Les candidat(e)s sont sélectionné(e)s au niveau national par l'université d'accueil sur la base d'un dossier comportant, entre autres, des lettres de recommandation et de motivation, le relevé des notes obtenues au cours de la scolarité, et les résultats obtenus au TOEFL.

Les dossiers sont à déposer au mois de janvier pour un départ l'année universitaire suivante, il est donc nécessaire de s'y prendre tôt.

Les 6 universités francophones accessibles aux étudiant(e)s en histoire sont les suivantes :

- Université du Québec à Montréal (histoire.uqam.ca). La plus demandée ;

- Université Laval (www2.ulaval.ca), banlieue de Montréal. Très demandée également ;
- Université du Québec à Trois-Rivières (<http://www.uqtr.ca/dshu/>), à mi-chemin entre Québec et Montréal. Pour les passionné(e)s d'histoire moderne et contemporaine ;
- Université du Québec en Outaouais (uqo.ca/mod/sciences-sociales/histoire), à Gatineau près d'Ottawa (grande ville anglophone). Recommandé pour les passionné(e)s d'histoire politique contemporaine et d'affaires internationales ;
- Université du Québec à Rimouski (uqar.ca), sur l'embouchure du Saint-Laurent. Recommandée pour les passionné(e)s d'archéologie et de patrimoine ;
- Université de Sherbrooke (<http://www.usherbrooke.ca/premier-cycle/programmes/bac/sec/humaines/histoire/>), à l'Est de Montréal. Recommandée pour les passionné(e)s d'informatique et de jeux vidéo historiques.

Une université anglophone est également accessible : l'Université Bishop à Lennoxville (banlieue de Sherbrooke), avec un large éventail de cours et une spécialisation en Public History (Histoire à destination du grand public) : <http://www.ubishops.ca/academic-programs/faculty-of-arts-and-science/humanities/history-department/courses-programs/>

A noter : l'UFR d'Histoire a également signé une convention bilatérale avec l'université de Moncton (Nouveau-Brunswick, sur la façade atlantique du Canada), une université francophone en plein Canada anglophone : www.umoncton.ca . Se renseigner directement auprès de la DAI.

Le programme ISEP

Plusieurs centaines d'universités américaines participent à ce programme, ainsi que d'autres universités en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud et en Europe.

La sélection des candidat(e)s se fait sur dossier par l'université d'accueil. Il est indispensable d'avoir passé le TOEFL.

Attention ! L'inscription à ce programme est payante : 345 euros de frais de dossier non remboursables même en cas de désistement ou de refus, puis 2 825 euros par semestre si la candidature est acceptée (cela couvre l'inscription aux cours, l'hébergement et l'alimentation sur place). Plus d'informations sur www.isep.org

1^{ERE} ANNEE DE LICENCE : PORTAIL HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Responsable du Portail : Emmanuelle BERTHIAUD (emmanuelle.berthiaud@u-picardie.fr)

Directrice des études pour les étudiants du Parcours de Formation Personnalisée : Catherine APICELLA (catherine.apicella@u-picardie.fr)

Semestre 1 (30 ECTS)

Savoirs historiques fondamentaux

(40 heures/semestre) [6 ECTS, coefficient 2]

Histoire moderne niveau 1 (10 heures CM : E. Berthiaud + 10h TD/semestre. 9 groupes : E. Berthiaud, C. Desenclos, E. Lemée, H. Bennezon)

« **Vivre dans la France du Grand Siècle** ».

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 4h.

« Grand Siècle » mais aussi « siècle des saints » ou « sombre XVII^e siècle ». Nombreuses sont les expressions destinées à qualifier les années qui s'écoulent entre la signature de l'édit de Nantes en 1598 et la mort de Louis XIV le 1^{er} septembre 1715. Ce cours proposera une « histoire par le bas », c'est-à-dire une histoire sociale s'intéressant au quotidien des hommes et des femmes peuplant le territoire français, aux difficultés mais aussi aux solidarités et aux aspirations qui caractérisent les existences des contemporains. On s'attachera à présenter notamment les comportements démographiques de la population, les statuts et hiérarchies sociales existants. Les différences de cultures, en particulier entre villes et campagnes, ainsi que la pratique religieuse seront également évoquées.

Eléments de bibliographie :

Lucien Bély, *La France au XVII^e siècle. Puissance de l'État, contrôle de la société*, Paris, PUF, 2009.

Joël Cornette, *L'affirmation de l'État absolu 1515-1652*, Paris, Hachette, 2016 (1^{ère} éd. 1993).

Benoît Garnot, *Société, cultures et genres de vie dans la France moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Hachette supérieur, 1991*** (manuel de référence à acheter pour la rentrée).

Robert Muchembled, *Sociétés, cultures et mentalités dans la France moderne*, Paris, A. Colin, 2013 (1^{ère} éd. 1990).

Histoire contemporaine niveau 1 (10 heures CM : D. Bellamy + 10h TD/semestre. 9 groupes : D. Bellamy, C.Milon, B.Muller, A.Fournier)

« **Les régimes politiques en France de 1814 à 1914** »

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 3h.

Au sortir d'un quart de siècle de bouleversements politiques, dus à la révolution puis à l'Empire, la France cherche son système institutionnel. Elle croit le trouver tout d'abord dans le retour à l'institution monarchique (1814-1848) où certains voient le moyen de rayer définitivement le moment révolutionnaire et d'autres le chemin d'un compromis entre les vieilles traditions nationales et l'héritage libéral de 1789. La révolution de 1848 et l'avènement du suffrage universel marquent l'échec de cette tentative mais s'achèvent par l'établissement d'un nouveau régime impérial (1852-1870) qui a, lui aussi, pour ambition d'être l'aboutissement constitutionnel et politique de cette longue recherche, en même temps que la synthèse entre la démocratie, l'ordre et la grandeur nationale. L'effondrement militaire de l'été 1870 réduit à néant cette construction. La France s'engage alors dans une décennie d'hésitations et de tâtonnements qui jette, finalement, les fondements d'un régime républicain stable, démocratique et

libéral qui fait du Parlement l'institution dominante. Un modèle républicain français s'édifie par étapes à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, permettant le développement d'une culture républicaine partagée par une grande majorité de la population, sans pour autant empêcher la manifestation d'oppositions, en particulier à l'occasion de crises comme le boulangisme, l'affaire Dreyfus ou encore les réactions à l'anticléricalisme du pouvoir à la Belle Époque. On étudiera cette longue histoire centenaire, du point de vue des institutions, des idées politiques, des hommes qui les incarnent, des crises et des régimes, des rapports entre le corps politique de la nation et ses dirigeants.

Ouvrages de référence :

Francis Démier, *La France du XIX^e siècle 1814-1914*, Paris, Seuil, collection « Points », 2000.

Jean Garrigues et Philippe Lacombrade, *La France au XIX^e siècle, 1814-1914*, Paris, Armand Colin, 2015.

Sylvie Aprile, *1815-1870, la Révolution inachevée*, Paris, Belin, 2010.

Vincent Duclert, *La République imaginée, 1870-1914*, Paris, Belin, 2010.

Serge Berstein et Michel Winock, *L'Invention de la démocratie 1789-1914*, Le Seuil, 2002.

Savoirs géographiques fondamentaux
(40 heures/semestre) [6 ECTS, coefficient 2]

Risques naturels (10 heures CM : L. Chalumeau + 10h TD/semestre. 9 groupes : P. Bouthors, M. D'Azémar, L. Létocart, N. Paradelle)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 3h commune à l'EC 2.2.

Les risques "naturels" connaissent une large couverture médiatique lorsqu'ils constituent une catastrophe pour les sociétés. Cet enseignement porte sur les processus physiques à l'origine de ces phénomènes (aléas), la perception du danger par des groupes sociaux et des individus (enjeux), la vulnérabilité et les réponses des sociétés par la mise en place de dispositifs de gestion.

Le cours présente les principaux risques "naturels", en développant une approche à diverses échelles spatiales et à différents pas de temps.

Éléments de bibliographie :

Bailly A. (sous la dir. de), *Risques naturels, risques de sociétés*, Economica, 1996.

Beltrando G., *Les climats : processus, variabilité et risques*, Armand Colin, 2004.

Brugnot G., *Les catastrophes naturelles*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2009.

Dagorne A., Dars R., *Les risques naturels : la cindynique*, Que sais-je ?, PUF, 2005.

Dauphiné A., *Risques et catastrophes. Observer, spatialiser, comprendre, gérer*, Colin, 2001.

Demangeot J., *Les milieux "naturels" du globe*, Armand Colin, 2006.

Le Coeur C. (sous la dir. de), *Éléments de géographie physique*, Bréal, 2002.

Martin P., *Ces risques que l'on dit naturels*, Eyrolles, 2007.

Veyret Y. (sous la dir. de), *Les risques*, Sedes, 2003.

Wackermann G. (sous la dir. de), *La géographie des risques dans le monde*, Paris, Ellipses, 2004.

Parmi les nombreuses ressources électroniques traitant des risques :

<http://www.risques.tv/>

<http://aleas.terre.tv/fr>

<http://www.prim.net/>

<http://www.catnat.net/>

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/catastrophes-naturelles/index.shtml>

http://www.notre-planete.info/geographie/risques_naturels/index.php

Les découpages du monde (20 heures CM/semestre –D. Benbabaali)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 3h commune à l'EC 2.1.

Après avoir analysé les grandes articulations de la terre en océans et continents, en zones ou en milieux, l'objectif de ce module est de montrer que les lignes de clivages du monde s'appuient aussi sur des limites rassemblées en types ou en régions par la double opération de l'inclusion et de l'exclusion. Les appartenances géopolitiques, les niveaux économiques, les cultures semblent être ramenées à une mesure très topographique celle des ensembles spatiaux. On montrera que les formes spatiales des groupes humains ne sont jamais déjà dessinées dans la nature mais qu'elles résultent de l'organisation des sociétés et des contacts qu'elles entretiennent entre elles.

Eléments de bibliographie :

Grataloup C., *Géohistoire de la mondialisation : Le temps long du monde*, Armand Colin, collection U géographie, 2010.

Lefort I., Pelletier P., *Grandeurs et mesures de l'écoumène*, édition Economica, Anthropos, 2006.

Retailé D., *Le monde du géographe*, édition Presses de sciences Po, 1997.

Compétences fondamentales

(40 heures/semestre) [6 ECTS, coefficient 2]

Méthodologie de l'histoire (20h TD/semestre).

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu et assiduité.

>**Méthodologie de l'histoire moderne** (10h TD/semestre. 9 groupes : E. Berthiaud, C. Desenclos, E. Lemée, H. Bennezon)

>**Méthodologie de l'histoire contemporaine** (10h TD/semestre. 9 groupes : D. Bellamy, C.Milon, B.Muller, A.Fournier)

Analyse de cartes et documents – niveau 1 (20 heures TD/semestre. 9 groupes : M. Bauduin, L. Létocart, G. Pierotti, E. El Sayed Ahmad).

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu.

Comment traiter les données géographiques ? Une carte dit-elle forcément la vérité ? Ce TD présente les divers outils de visualisation des données géographiques (cartes, animations cartographiques, graphiques, photographies, etc.) et initie à la lecture de cartes topographiques. Il présente l'évolution des représentations cartographiques (de leurs origines à nos jours) et conduit l'étudiant à développer un esprit critique vis-à-vis de ces outils. Le principal objectif de cet enseignement est de fournir des clés de lecture de ces divers documents géographiques. Il invite à affiner des logiques interprétatives et permet d'acquérir une méthodologie de commentaires.

Eléments de bibliographie :

Beguin Michèle, Pumain Denise (2017), *La représentation des données géographiques. Statistique et cartographie*, Paris, Armand Colin, Collection Cursus, 4e édition, 264 p.

Tiano Camille, Loïzzo Clara (2017) *Le commentaire de carte topographique. Méthodes et applications.*, Paris, Armand Colin, Cursus, 240 p.

Tiffou Jacky (2009) *Commenter la carte topographique - Aux examens et concours.*, Paris, Armand Colin, Coll. U Géographie, 187 p.

Compétences transversales
(24 heures/semestre) [3 ECTS coefficient 1]

Langue vivante (10 heures TD/semestre. 9 groupes pour l'anglais : A.Daly, D. Lecuyer, enseignant.e Maison des langues).

[1 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu ou modalités de la Maison des Langues pour les langues autres que l'anglais.

Attention, seul l'enseignement de l'anglais est organisé par l'UFR. Les étudiant(e)s désirant suivre et valider un cours dans une autre langue étrangère doivent s'adresser à la Maison des Langues.

Expression écrite (10 heures TD/semestre. 9 groupes : C. Apicella, A.Lechecin, Y.Boudes, N. Canivet).

[1 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu et assiduité.

Le cours d'expression écrite met l'accent sur les principales fautes commises par les étudiant(e)s dans le cadre des exercices écrits qui leur sont demandés. Il a pour but de revoir les règles les plus importantes de l'orthographe et de la syntaxe françaises afin de permettre aux étudiant(e)s de produire un écrit de niveau académique.

Sensibilisation au Projet Personnel d'Insertion (PPI).

> **PPI** : 1 h CM et test en ligne organisé par le service de la DOIP. Présentation des stages et outils d'aide à la professionnalisation

> **Boîte à outils numériques** (2h CM + 2h TD/ semestre. D. Bellamy, E. Berthiaud, L.Létocart, C.Apicella, M. Laslier)

[1 ECTS coefficient 1]

Evaluation : assiduité.

Ce cours a pour vocation de faire connaître aux étudiant(e)s découvrant le Portail L1 Histoire-Géographie les outils numériques mis à leur disposition à l'Université de Picardie - Jules Verne. Grâce à une offre de services relativement large, accessible via l'espace numérique de travail (ENT), chaque étudiant peut organiser son emploi du temps, communiquer avec ses enseignants, accéder à des ressources pédagogiques et documentaires disponibles en ligne (Moodle), gérer son dossier administratif ou son compte CROUS... L'objectif de cette formation est de permettre aux primo-arrivants de gagner rapidement en autonomie et d'acquérir les bons réflexes méthodologiques et pratiques pour réussir leur première année, surtout en cette période si particulière d'épidémie et d'éventuel nouveau confinement. Les étudiants seront également invités à suivre le programme d'auto-formation « Je maîtrise mon environnement numérique UPJV » afin d'obtenir un badge attestant du suivi et de la réussite de la formation.

UE Remédiation

(4h CM et 30h TD/semestre) [3 ECTS coefficient 1]

Cette UE est conçue à l'intention des étudiants ayant été admis à s'inscrire au Portail Histoire-Géographie avec la mention « Oui, si ». Elle est obligatoire pour eux mais peut éventuellement accueillir d'autres étudiants désireux d'en bénéficier, dans la limite des places disponibles.

Elle est valorisée à hauteur de 3 ECTS, si bien que pour les étudiants concernés, afin de demeurer dans la limite de 30 ECTS par semestre, l'UE « Approfondissement en Histoire » sera ramenée à 6 ECTS (et donc un coefficient 2), soit 2 ECTS par élément constitutif.

Atelier lecture (10h TD/semestre : C. Apicella)

Evaluation : 1 note évaluant l'investissement et l'assiduité au cours du semestre (1 ECTS).

Cet atelier propose la lecture filée de romans, de nouvelles ou œuvres diverses en lien avec des questions historiques ou géographiques pour entraîner les étudiants à faire un exposé oral clair et cohérent de leur lecture et à construire une argumentation pour défendre leur point de vue, mais aussi pour les aider à enrichir leur culture générale et leur vocabulaire et à améliorer leur expression.

Renforcement méthodologique (20h TD/semestre : E. Berthiaud et L. Letocart)

Evaluation : 1 note évaluant l'investissement et l'assiduité au cours du semestre (2 ECTS).

Le TD veut donner aux étudiants des outils pour améliorer leur compréhension des méthodes du travail universitaire, la prise de notes, l'assimilation des connaissances en histoire et en géographie. Le travail en séance de 2h s'adaptera aux besoins des étudiants : il pourra s'agir d'approfondir la méthode des exercices vus en TD (commentaire de documents, dissertation, cartes), ou de lire de manière critique des articles scientifiques courts pour entraîner les étudiants à exploiter leurs lectures, ou encore de travailler sur des sujets d'histoire et de géographie, éventuellement en lien avec des questions d'actualité, pour réfléchir à l'usage de différents types de sources (articles de journaux, images, statistiques, cartes, données chiffrées).

Sortie terrain (4h CM/semestre. P. Montaubin, S. Guillard)

Evaluation : assiduité.

A raison de 2 séances de 2h dans le semestre, on proposera aux étudiants une visite de terrain (cathédrale, musée, théâtre ou sortie de terrain géographique), afin qu'ils puissent acquérir la technique et le vocabulaire de la description, développer et renforcer leur esprit critique et assimiler la notion de terrain.

Tutorat (10h TD : 1h/semaine)

Les séances de tutorat en petit groupe, encadrées par des étudiants de L3 ou de master, visent à aider de manière personnalisée les étudiants dans leur travail et dans l'acquisition des méthodes essentielles en histoire et en géographie.

Approfondissement en Histoire

(70 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Approfondissement des Savoirs Fondamentaux (20 heures CM/semestre)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle terminal

>**Approfondissement des Savoirs Fondamentaux en histoire moderne** (10 heures CM/semestre : C. Desenclos)

« **Le pouvoir monarchique au XVII^e siècle, entre grandeur et contestations** »

Grand Siècle, monarchie absolue, Roi-Soleil, homme rouge, les dénominations, forgées par les acteurs eux-mêmes ou *a posteriori*, ne manquent pas pour qualifier le XVII^e siècle et ses acteurs. Reposant sur une approche institutionnelle et politique de la France du XVII^e siècle, ce cours s'attachera à déconstruire images préconçues, légendes médiatiques et récits littéraires sur cette période et d'en saisir toute la complexité. Il s'agira plus spécifiquement de comprendre comment les acteurs élaborent, nourrissent et s'approprient une certaine conception des pouvoirs, du gouvernement et de l'État, d'en mesurer les continuités comme les héritages et d'explicitier cette double tension d'une part entre affirmation et contestation du pouvoir absolu et d'autre part entre défense et limitation des contre-pouvoirs. Si le pouvoir royal paraît sortir vainqueur de cette opposition, il conviendra de questionner ce renforcement apparent et ainsi distinguer l'esprit de la lettre, l'image de la pratique.

Éléments de bibliographie :

- Lucien Bély, *La France au XVII^e siècle. Puissance de l'État, contrôle de la société*, Paris, PUF, 2009.
- Joël Cornette, *L'affirmation de l'État absolu 1515-1652*, Paris, Hachette, 2006.
- Joël Cornette, *Absolutisme et Lumières 1652-1783*, Paris, Hachette, 2006.
- Arlette Jouanna, *Le prince absolu : apogée et déclin de l'imaginaire monarchique*, Paris, Gallimard, 2014.
- Dominique Le Page et Jérôme Loiseau, *Pouvoir royal et institutions dans la France moderne*, Paris, Armand Colin, 2019.

>**Approfondissement des Savoirs Fondamentaux en histoire contemporaine** (10 heures CM/semestre : D.Bellamy)

« **Les différents modèles politiques en Europe au 19^e siècle** »

Evaluation : contrôle terminal.

L'Europe est composée au 19^e siècle d'une multitude d'États. Chacun d'eux est doté d'un système institutionnel et politique différent. À l'heure où les idées nouvelles issues de la Révolution française, l'idée nationale, l'idée libérale, l'idée démocratique, se répandent sur le continent, provoquant attirances et oppositions, émeutes, insurrections voire révolutions, mais aussi répressions et tentatives de maintenir fermement en place des régimes monarchiques anciens, on étudiera les caractères et l'évolution de ces systèmes politiques divers, en se focalisant sur quelques-uns plus marquants ; les modèles britannique, allemand, français, russe, autrichien, italien, espagnol.

Ouvrages de référence :

- Serge Berstein, Pierre Milza, *Histoire de l'Europe, tome 4, Nationalismes et concert européen : 1815-1919*, Paris, Hatier, 1995.
- Jean-Claude Caron, Michel Vernus, *L'Europe au 19^e siècle. Des nations aux nationalismes*, Paris, A. Colin, 1996, 2015.
- David Delpech, Stella Rollet, *La France dans l'Europe du XIX^{ème} siècle*, Paris, A. Colin, 2017.
- René Girault, *Peuples et nations d'Europe au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1996.
- Danielle Morin, *Relations Internationales au XIX^{ème} siècle*, Paris, Ellipses, 2013.
- Pierre Singaravélou, Sylvain Venayre (dir.), *L'Histoire du monde au XIX^{ème} siècle*, Paris, Fayard, 2017.
- Danielle Morin, *Relations Internationales au XIX^{ème} siècle*, Paris, Ellipses, 2013.

- Pierre Singaravélou, Sylvain Venayre (dir.), *L'Histoire du monde au XIX^{ème} siècle*, Paris, Fayard, 2017.

Initiation à l'histoire grecque et à l'histoire romaine (20 heures CM : C. Sarrazanas et N. Lamare + 10 heures TD/semestre. 7 groupes : N. Lamare et E. Foratier).

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Ce cours a vocation à proposer aux étudiants une première approche de l'histoire du monde antique en Grèce et à Rome.

Les cinq premières semaines du semestre seront consacrées aux premières phases de l'histoire du monde grec, depuis les palais mycéniens jusqu'à l'apparition des cités-États au début de l'époque archaïque. L'accent sera mis en particulier sur l'étude des pratiques culturelles et culturelles grecques qui se constituent dans ces époques hautes.

Les cinq semaines suivantes porteront sur les débuts de l'histoire de Rome. On étudiera la fondation de la ville (les légendes et les réalités archéologiques) et l'accent sera mis sur la mise en place progressive de structures sociales, politiques et religieuses jusqu'à la République.

Eléments de bibliographie :

Histoire grecque :

Baslez, Marie-Françoise, *Les sources littéraires de l'histoire grecque*, Armand Colin, 2003

Lefèvre, François, *Histoire du monde grec antique*, Livre de Poche, 2007

Le Guen, Brigitte (dir.), D'Ercole Maria Cecilia, Zurbach Julien, *Naissance de la Grèce. De Minos à Solon, 3200 à 510 avant notre ère*, Belin, 2019

Richer, Nicolas, *Le monde grec. Cours, documents, méthodes*, Bréal, 2010

Ruzé, Françoise et Amouretti, Marie-Claire, *Le monde grec antique*, Hachette, 1978 (nouvelle éd. 2003)

Histoire romaine :

Stéphane Bourdin, Catherine Virlovet, *Rome, naissance d'un empire : de Romulus à Pompée, 753-70 av. J.-C.*, Paris, Belin, 2021.

Alexandre Grandazzi, *Urbs. Histoire de la ville de Rome des origines à la mort d'Auguste*, Perrin, 2017.

François Hinard (dir.), *Histoire romaine, T.1 : des origines à Auguste*, Paris, Fayard, 2000.

Jean-Pierre Martin, Mireille Cebeillac et Alain Chauvot, *Histoire Romaine*, Paris, Armand Colin, 2010

Culture générale pour historiens (20 heures CM/semestre. C. Apicella, T.Girard, O.Carpi et C. Milon).

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 2h.

Partagé entre des enseignants des différentes périodes historiques, ce cours a pour ambition de donner ou de réaffirmer quelques éléments de culture générale indispensables aux étudiant(e)s d'histoire dans le domaine du mythe, de l'art ou de la littérature.

Approfondissement en Géographie
(70 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Voir brochure de la Licence de géographie et aménagement.

N.B. : il est rappelé que le choix de l'un ou l'autre des approfondissements n'est pas contraignant. Un étudiant choisissant l'approfondissement « Histoire » au S1 peut passer en approfondissement « Géographie » au S2 et réciproquement.

De même, la validation du Portail ouvre l'accès à la L2 d'Histoire comme à la L2 de Géographie, quel que soit l'approfondissement suivi durant l'année de L1.

Semestre 2 (30 ECTS)

Savoirs historiques fondamentaux (48 heures/semestre) [6 ECTS, coefficient 2]

Histoire moderne niveau 2 (12 heures CM : M. Trévisi + 12 heures TD/semestre. 8 groupes : E. Berthiaud, M. Trévisi, E. Lemée, H. Bennezon)
[3 ECTS coefficient 1]
Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 4h.

« La France des Lumières (1715-1789) ».

Ce cours dresse un portrait global de la France au siècle des Lumières ; siècle de changements et de transformations mais aussi de traditions toujours vivaces issues des structures même de l'Ancien Régime. Il permettra de s'arrêter sur quelques focus en histoire politique et diplomatique, ainsi qu'en histoire religieuse et militaire et de voir en quoi ce fut aussi un siècle d'effervescences. Le plan chronologique du cours invite à réfléchir à la notion de remise en cause progressive de l'autorité royale et aux figures d'opposition à la monarchie absolue.

Eléments de bibliographie :

Beaurepaire (P.-Y.), *La France des Lumières*, Paris, Belin, 2011.
Olivier Chaline, *La France aux XVIII^e siècle (1715-1787)*, Paris, Belin, (nouvelle édition) 2012.

Histoire contemporaine niveau 2 (12 heures CM : M. Pignot + 12 heures TD/semestre. 8 groupes : M. Pignot, T.Touret, C.Milon, B.Muller, F. Géry)
[3 ECTS coefficient 1]
Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 4h.

« La France au XIX^e siècle : société, économie, culture (1815-1914) »

En relation étroite avec ce qui aura été vu sur le plan politique au premier semestre, on étudiera les grandes évolutions socio-économiques (industrialisation, urbanisation, essor du capitalisme, mouvements sociaux, évolution démographique et sociologique de la population française), ainsi que les principaux mouvements culturels en France (littérature, peinture etc.), de la Restauration à la veille de la Grande Guerre.

Il est fortement conseillé de garder ses notes et cours du premier semestre, ainsi que de maîtriser parfaitement la chronologie des événements politiques vus en S1 pour aborder ce cours.

Ouvrages de référence :

Francis Démier, *La France du XIX^e siècle 1814-1914*, Paris, Seuil, collection « Points », 2000.
Christophe Charle, *Histoire sociale de la France au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, collection « Points », 1991.
Dominique Barjot, *Histoire économique de la France au XIX^e siècle*, Paris, Nathan, 1995.
Jean-Claude Yon, *Histoire culturelle de la France au XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, collection "U", 2010.

Savoirs géographiques fondamentaux
(48 heures/semestre) [6 ECTS, coefficient 2]

Géographie des territoires : la France (12 heures CM : L. Létocart, G. Pierotti + 12 heures TD/ semestre. 8 groupes : A. Bouhali, P. Bouthors, M. D’Azemar, L. Létocart)
[3 ECTS, coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 3h commune à l’EC 9.2.

Les Français se préoccupent davantage de l'espace dans lequel ils vivent du fait de leur mobilité croissante, d'une perception plus vive des inégalités spatiales et d'une conscience régionale plus sensible. Dès lors, une meilleure connaissance du territoire français et de ses dynamiques à des échelles variées reste utile et nécessaire.

Les thèmes suivants pourraient, notamment, être développés : l'évolution et les mutations des politiques d'aménagement du territoire ; la gestion des espaces littoraux ; les territoires transfrontaliers ; les territoires agricoles et les territoires ruraux ; les espaces de production ; l'Outre-mer français

Réalisation de croquis d'interprétation ou de synthèse et de plans de dissertations lors des séances de TD.

Eléments de bibliographie :

Adoumié V. (sous la direction de), *Géographie de la France*, Hachette supérieur, 2011

Adoumié V. (sous la direction de), *Les régions françaises*, Hachette supérieur, 2010

Boyer J.-C., Carroué L., Gras J., Le Fur A., Montagné-Villette S., *La France, les 26 régions*, A. Colin, 2009.

Damette F., Scheibling J., *La France, permanences et mutations*, Hachette supérieur, 2011

Frémont A., *France, géographie d'une société*, Flammarion, 2011

Noin D., *Le nouvel espace français*, A. Colin, 2009

Piercy P., *La France, le fait régional*, Hachette supérieur, 2009

Pitte J.-R., *La France*, A. Colin, 2009

La bibliographie concernant les approches thématiques sera précisée en cours de semestre.

Géographie des milieux (24 heures CM/semestre – M. Laslier)

[3 ECTS, coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 3h commune à l’EC 9.1.

Sur la base d'une acception restrictive, le milieu peut désigner un milieu naturel. Dans ce cas, les milieux naturels sont composés par un ensemble de conditions naturelles. Ces conditions naturelles forment un écosystème (milieu forestier, littoraux, rural, marin, etc.) Un milieu n'existe véritablement pas en soi. Il se définit par rapport à un lieu, à des communautés, et à des actions individuelles ou collectives. Dans nos sociétés, les individus entretiennent des relations avec leurs milieux. Dans l'analyse géographique, il est essentiel de porter un intérêt aux milieux dans un contexte marqué considérablement par des épisodes de catastrophes écologiques. Les milieux naturels subissent les effets de l'anthropisation galopante.

Dans ce cours, nous allons aborder : les délimitations physiques des milieux en fonction des caractéristiques physiques (climat, géomorphologie, hydrologie, etc.) et l'anthropisation (aménagement, transformation et modification des écosystèmes) de ces milieux, que nous allons illustrer par des études de cas en Europe, en Amérique et en Afrique de l'Ouest.

Eléments de bibliographie :

Bailly, A., *Les concepts de la géographie humaine*. 4^e éd. Paris, Armand Colin 1998. 333 pages.

Demangeot, J., *Les milieux naturels du globe*, Paris, A. Colin 1984.

Demangeot, J., *Tropicalité : géographie physique intertropicale*. Paris, A. Colin 1999. 340 pages.

Gallais, J., *Les tropiques, terre de risque et de violence*. Paris. Armand Colin 1994, 270 pages.

Gourou, P., *Terres de bonne espérance. Le monde tropical*. Paris, Plon, 1982. 456 pages. (collection Terres Humaines).

Compétences fondamentales
(48 heures/semestre) [6 ECTS, coefficient 2]

Méthodologie de l'histoire (24 heures TD/semestre).
[3 ECTS coefficient 1]
Evaluation : contrôle continu et assiduité.

>**Méthodologie de l'histoire moderne** (12 heures TD/semestre. 8 groupes : Berthiaud, M. Trévisi, E. Lemée, H. Bennezon)

>**Méthodologie de l'histoire contemporaine** (12 heures TD/semestre. 8 groupes : M. Pignot, T. Touret, C. Milon, B. Muller, F. Géry)

Analyse de cartes et documents – niveau 2 (24 heures TD/semestre. 8 groupes : M. Baudouin, C. Garcia, N. Paradelle, G. Pierotti, O. Sicard, A. Swiathy).
[3 ECTS coefficient 1]
Evaluation : contrôle continu.

Comment traiter les données géographiques ? Une carte dit-elle forcément la vérité ? Ce TD présente les divers outils de visualisation des données géographiques (cartes, animations cartographiques, graphiques, photographies, etc.) et initie à la lecture de cartes topographiques. Il présente l'évolution des représentations cartographiques (de leurs origines à nos jours) et conduit l'étudiant à développer un esprit critique vis-à-vis de ces outils. Le principal objectif de cet enseignement est de fournir des clés de lecture de ces divers documents géographiques. Il invite à affiner des logiques interprétatives et permet d'acquérir une méthodologie de commentaire.

Eléments de bibliographie :

Beguïn Michèle, Pumain Denise (2017), *La représentation des données géographiques. Statistique et cartographie.*, Paris, Armand Colin, Collection Cursus, 4e édition, 264 p.

Tiano Camille, Loïzzo Clara (2017) *Le commentaire de carte topographique. Méthodes et applications.*, Paris, Armand Colin, Cursus, 240 p.

Tiffou Jacky (2009) *Commenter la carte topographique - Aux examens et concours.*, Paris, Armand Colin, Coll. U Géographie, 187 p.

Compétences transversales

(14 heures ou 20 heures/semestre) [6 ECTS coefficient 2]

Langue vivante (10 heures TD/semestre. 8 groupes pour l'anglais : A.Daly, D. Lecuyer, enseignant.e Maison des langues).

[3 ECTS coefficient 3]

Evaluation : contrôle continu ou modalités de la Maison des Langues pour les langues autres que l'anglais.

Attention, seul l'enseignement de l'anglais est organisé par l'UFR. Les étudiant(e)s désirant suivre et valider un cours dans une autre langue étrangère doivent s'adresser à la Maison des Langues.

Expression écrite (C. Apicella)

[1 ECTS coefficient 1]

Entraînements en ligne sur Moodle et évaluations régulières.

Evaluation : contrôle continu.

Numérique (2 heures TD/semestre. 7 groupes : module assuré par la DISI)

[1 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu.

Ces cours doivent permettre aux étudiant(e)s de comprendre les enjeux et les modalités de l'insertion dans le monde numérique, de la sécurisation de l'environnement de travail, de la protection des données personnelles et de la vie privée et de la protection de la santé et du bien-être des utilisateurs.

Au choix :

- **Projet Personnel d'Insertion (PPI)** (6 heures CM/semestre : 3h E.Cronier +3h L. Létocart)
[1 ECTS coefficient 1]
Evaluation : assiduité.

2 demi-journées dans le semestre seront consacrées pour l'une à la présentation des métiers de l'histoire, et pour l'autre à la présentation des métiers de la géographie.

OU

- **Engagement ou activité salariale pour les étudiants pouvant y prétendre**
[1 ECTS coefficient 1]
Evaluation : rapport d'activité non noté visé par le responsable de la structure dans laquelle s'inscrit l'engagement ou attestation de travail salarié.

Les étudiant(e)s pouvant justifier d'une activité bénévole au sein d'une association caritative ou d'une structure comme le corps des Pompiers volontaires peuvent demander la valorisation de cet engagement à la place du PPI.

De même, les étudiant(e)s qui exercent une activité salariée peuvent demander la valorisation de cette activité à la place du PPI.

UE Remédiation

(4h CM et 36h TD/semestre) [3 ECTS coefficient 1]

Cette UE est conçue à l'intention des étudiants ayant été admis à s'inscrire au Portail Histoire-Géographie avec la mention « Oui, si ». Elle est obligatoire pour eux, sauf s'ils en ont été dispensés par l'équipe pédagogique à l'issue du S1. Elle peut éventuellement accueillir d'autres étudiants désireux d'en bénéficier, dans la limite des places disponibles.

Elle est valorisée à hauteur de 3 ECTS, si bien que pour les étudiants concernés, afin de demeurer dans la limite de 30 ECTS par semestre, l'UE « Compétences transversales » sera ramenée à 3 ECTS (et donc un coefficient 1).

Atelier lecture (12h TD/semestre : G. Saint-Guillain, A. Tallon)

Evaluation : 1 note évaluant l'investissement et l'assiduité au cours du semestre (1 ECTS).

Cet atelier propose la lecture filée de romans, de nouvelles ou œuvres diverses en lien avec des questions historiques ou géographiques pour entraîner les étudiants à faire un exposé oral clair et cohérent de leur lecture et à construire une argumentation pour défendre leur point de vue, mais aussi pour les aider à enrichir leur culture générale et leur vocabulaire et à améliorer leur expression.

Renforcement méthodologique (24h TD/semestre : E. Lemée, L. Letocart)

Evaluation : 1 note évaluant l'investissement et l'assiduité au cours du semestre (2 ECTS).

Le TD veut donner aux étudiants des outils pour améliorer leur compréhension des méthodes du travail universitaire, la prise de notes, l'assimilation des connaissances en histoire et en géographie. Le travail en séance de 2h s'adaptera aux besoins des étudiants : il pourra s'agir d'approfondir la méthode des exercices vus en TD (commentaire de documents, dissertation, cartes), ou de lire de manière critique des articles scientifiques courts pour entraîner les étudiants à exploiter leurs lectures, ou encore de travailler sur des sujets d'histoire et de géographie, éventuellement en lien avec des questions d'actualité, pour réfléchir à l'usage de différents types de sources (articles de journaux, images, statistiques, cartes, données chiffrées).

Sortie terrain (4h CM/semestre, à préciser)

Evaluation : assiduité.

A raison de 2 séances de 2h dans le semestre, on proposera aux étudiants une visite de terrain (cathédrale, musée, théâtre ou sortie de terrain géographique), afin qu'ils puissent acquérir la technique et le vocabulaire de la description, développer et renforcer leur esprit critique et assimiler la notion de terrain.

Tutorat (10h TD : 1h/semaine)

Les séances de tutorat en petit groupe, encadrées par des étudiants de L3 ou de master, visent à aider de manière personnalisée les étudiants dans leur travail et dans l'acquisition des méthodes essentielles en histoire et en géographie.

Approfondissement en Histoire
(60 heures/semestre) [6 ECTS coefficient 2]

Approfondissement des Savoirs Fondamentaux (24 heures CM/semestre)
[3 ECTS coefficient 1]
Evaluation : contrôle terminal.

>**Approfondissement des Savoirs Fondamentaux en histoire moderne** (12 heures CM/semestre : M. Trévisi)
Evaluation : contrôle terminal.

« **Le XVIII^e siècle en France : un « petit » siècle ?** »

Ce cours s'intéressera plus en détail aux aspects économiques et sociaux du royaume de France au XVIII^e siècle. De la démographie à l'histoire sociale et culturelle, nous cernerons les grands traits de la vie des Français de l'époque. Nous réfléchirons aussi à la notion de progrès et de « lumières ».

Eléments de bibliographie :

André Zysberg, *La monarchie des Lumières (1715-1786). Nouvelle histoire de la France moderne t.5*, Paris, Points Seuil, 2016.

Olivier Chaline, *La France aux XVIII^e siècle (1715-1787)*, Paris, Belin (nouvelle édition) 2012.

>**Approfondissement des Savoirs Fondamentaux en histoire contemporaine** (12 heures CM/semestre : E. Cronier)
Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

« **Travail et mains d'œuvre en Europe des années 1830 aux années 1930** »

Le cours s'intéresse de manière transversale aux grands enjeux de l'industrialisation en Europe à travers ses conséquences sur le travail et les mains d'œuvre. Centré sur les activités artisanales et industrielles, il les met en perspective avec l'évolution des moyens de production, de l'organisation du travail et de l'encadrement dans plusieurs pays européens (France, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Belgique). L'accent est mis sur la place des artisans et des ouvriers au sein des sociétés qui s'industrialisent pour traiter à la fois des pratiques et des représentations à travers leurs multiples supports (textuels & visuels, cultures populaires & avant-garde artistiques). En connectant conditions de travail et conditions de vie, le cours traite en particulier de questions récemment renouvelées par l'historiographie, comme les enjeux de genre au travail ; le corps, les pollutions et les risques industriels ou encore les cultures ouvrières.

Eléments de bibliographie :

- Association française pour l'histoire des mondes du travail - L'Histoire du travail en podcasts : <https://afhmt.hypotheses.org/3796>

- « L'âge industriel. 200 ans de progrès et de catastrophes », *L'Histoire. Les collections*, n°91, avril-juin 2021.

- DEWERPE Alain, *Le monde du travail en France, 1800-1950*, Paris, Armand Colin, 1998.

- NOIRIEL Gérard, *Les ouvriers dans la société française XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Le Seuil, 2002

➤ **Approfondissement en Histoire médiévale** (24 heures CM : P. Montaubin + 12 heures TD/semestre. 6 groupes)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 4h.

« Le monde européen occidental de 476 à 843 »

Le renvoi des insignes impériaux à Constantinople en 476 constitue rétrospectivement l'ultime étape de la décomposition du pouvoir impérial romain en Occident. Ce sont des royaumes dirigés par des souverains d'origine germanique et affranchis de la tutelle impériale romaine qui gouvernent un Occident désormais morcelé. Sans disparaître complètement, la matrice romaine politique, sociale et culturelle se transforme au profit de nouvelles sociétés romano-barbares que seule la religion chrétienne unifie. Alliée à la papauté, la dynastie franque carolingienne s'efforce de reconstituer un régime impérial, certes éphémère, mais qui restructure l'Occident au tournant des VIII^e-IX^e siècles. Malgré le caractère discuté des appellations académiques, on peut dire que l'on est passé de l'Antiquité au Moyen Âge, d'un monde romain géopolitiquement unifié à des royaumes juxtaposés (traité de Verdun de 843).

Eléments de bibliographie :

Balard (Michel), Genet (Jean-Philippe), Rouche (Michel), *Le Moyen Age en Occident*, Paris, 2011 (pour la dernière version).

Burhrer-Thierry (Geneviève), Mériaux (Charles), *La France d'avant la France, 481-888*, Paris, 2014.

Burhrer-Thierry (Geneviève), *L'Europe carolingienne (714-888)*, Paris, 1999.

Helvetius (Anne-Marie), Matz (Jean-Michel), *Eglise et société au Moyen Age*, Paris, 2008.

Joye (Sylvie), *L'Europe barbare, 476-714*, Paris, 2010.

Kaplan (Michel) dir., *Le Moyen Age*, t. I : *IV^e-XI^e siècle*, Paris, 1994.

Le Jan (RéGINE), *Histoire de la France : origine et premier essor, 480-1180*, Paris, 1999 (nouv. éd. 2015).

Approfondissement en Géographie

(60 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Voir brochure de la licence de géographie et aménagement.

N.B. : il est rappelé que le choix de l'un ou l'autre des approfondissements n'est pas contraignant. Un étudiant choisissant l'approfondissement « Histoire » au S1 peut passer en approfondissement « Géographie » au S2 et réciproquement.

De même, la validation du Portail ouvre l'accès à la L2 d'Histoire comme à la L2 de Géographie, quel que soit l'approfondissement suivi durant l'année de L1.

2^{EME} ANNEE DE LICENCE – LICENCE D’HISTOIRE

Responsable d’année : Guillaume SAINT-GUILLAIN (guillaume.saint-guillain@u-picardie.fr)

Semestre 3 (30 ECTS)

Savoirs historiques fondamentaux (96 heures/semestre) [9 ECTS, coefficient 3]

Histoire ancienne niveau 1 (24 heures CM – M. Costanzi + 24 heures TD/semestre. 4 groupes : M. Costanzi et C. Sarrazanas)

« **Le monde grec antique : de la naissance de la cité à l’hégémonie macédonienne (VIII^e s. av. J.-C.-336 av.-J.C.)** »

[4 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

L’un des principaux enjeux de ce cours consiste à faire comprendre pourquoi l’histoire de la Grèce antique est un sujet d’étude plus que jamais d’actualité.

Après avoir traité de l’époque archaïque (VIII^e-VI^e s. av. J.-C.), que marquent l’émergence de la *polis*, forme d’organisation politique particulière, et l’expansion du monde grec en Méditerranée, le cours se concentrera sur l’histoire de l’époque classique (début V^e s.-336 av. J.-C.).

Considérée comme l’âge d’or de la civilisation des Grecs, cette période est le théâtre des affrontements qui les opposent aux Barbares (guerres contre les Perses, en mer Égée, guerres contre les Carthaginois, en Méditerranée), mais aussi des luttes pour l’hégémonie qui déchirent leurs cités (Ligue de Délos, guerre du Péloponnèse, domination thébaine et macédonienne).

À la fin de cette époque se place la figure de Philippe de Macédoine, qui en marque un tournant fondamental.

Ce cours invitera donc à suivre une longue enquête sur le destin de la civilisation grecque, dont les valeurs sont si souvent évoquées, voire invoquées par les discours de la politique contemporaine. Il suivra son histoire dans la durée, en insistant sur ses acteurs principaux et sur les événements fondamentaux. Il précisera et approfondira certaines notions telles que l’idée de cité/citoyen, la conception de la démocratie, la condition des non-citoyens, la vie sociale, religieuse et économique, domaines de réflexion où les modèles que sont Sparte et Athènes fourniront des exemples privilégiés.

Éléments de bibliographie :

Manuels

Lefèvre, François, *Histoire du monde grec antique*, Paris (Livre de Poche), 2007

Ruzé, Françoise et Amouretti, Marie-Claire, *Le monde grec antique*, Paris (Hachette), 1978 (nouvelle éd. 2003)

Précis

Poursat, Jean-Claude, *La Grèce pré-classique des origines au VI^e siècle*, coll. Points Histoire, Paris (Seuil), 1994

Lévy, Edmond, *La Grèce du V^e siècle, de Clisthène à Socrate*, coll. Points Histoire, Paris (Seuil), 1995

Carlier, Pierre, *Le IV^e siècle grec jusqu’à la mort d’Alexandre*, coll. Points Histoire, Paris (Seuil), 1995

Histoire médiévale niveau 1 (24 heures CM + 24 heures TD/semestre. 5 groupes : G. Saint-Guillain)
[4 ECTS coefficient 1]

« La Méditerranée orientale et le Proche-Orient du VI^e au XI^e siècle : Byzance et Islam »

Evaluation : contrôle continu. Incluant une épreuve écrite.

Au VI^e siècle, les pays du pourtour de la Méditerranée orientale et une bonne partie du Proche-Orient appartiennent encore culturellement et économiquement au monde de l'Antiquité tardive et le christianisme y est la religion dominante. Politiquement, ils constituent le cœur d'un Empire romain qui, loin d'avoir disparu, paraît alors en passe de recouvrer aussi vers l'Ouest une grande part de son étendue passée. Ce monde se trouve pourtant bouleversé au VII^e siècle par des évolutions internes profondes et surtout par la conquête arabe. Corollaire de l'émergence d'une nouvelle religion, l'islam, cette conquête rapide transforme brusquement la géopolitique de ces régions et, d'une manière beaucoup plus lente, leurs structures sociales et confessionnelles. La période médiévale qui s'ouvre alors dans les Balkans comme au Proche-Orient voit d'une part l'épanouissement de l'empire et de la civilisation islamiques dans le cadre politique du califat, et d'autre part la difficile survivance puis la résurgence triomphante de l'Empire romain, appelé désormais Empire byzantin par les historiens. Le cours présentera les principaux aspects de ces évolutions politiques, culturelles et économiques durant le demi-millénaire qui s'achève au XI^e siècle, avec l'arrivée des Turcs seldjoukides.

Ouvrages généraux d'introduction :

Ces deux opuscules, très brefs, sont à lire tout de suite, avant le début du cours, afin d'acquérir une vision globale du contexte historique. Ils ne constituent pas la bibliographie complète du cours, qui sera fournie ultérieurement.

- Jean-Claude Cheynet, *Histoire de Byzance*, Paris, Presses universitaires de France, 2005 (collection « Que sais-je ? »).

- Alain Ducellier et Françoise Micheau, *Les pays d'Islam : VII^e-XV^e siècle*, Paris, Hachette, 2000 (collection « Les fondamentaux – Histoire »).

Compétences fondamentales

(24 heures/semestre)[6 ECTS coefficient 2]

Méthodologie (12h TD/semestre, 5 groupes : E. Berthiaud, E. Lemée)

Evaluation : contrôle continu

Un thème global, « Population, société et cultures en France au XVIII^e siècle », servira de fil conducteur aux 12 séances de méthodologie d'histoire moderne. Ces TD permettront aux étudiants de perfectionner les techniques de la dissertation et du commentaire de documents historiques acquises dans le cadre du Portail en L1.

Elément de bibliographie

BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *La France des Lumières (1715-1789)*, Paris, Belin, 2011.

BEAUVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *La population française à l'époque moderne*, Paris, Belin, 2008.

CORNETTE Joël, *Absolutisme et Lumières, 1652-1783*, Hachette, 2008 (1^{ère} éd. 1993).

GARNOT Benoît, *Société, culture et genres de vie dans la France moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1991.

Histoire de la discipline niveau 1 (12 heures CM/semestre – C. Apicella, T.Girard, E. Lemée)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu.

Partagé entre l'histoire ancienne, l'histoire médiévale et l'histoire moderne, ce cours constitue une première approche de l'historiographie, discipline qui étudie la manière de faire de l'histoire à travers les périodes.

Compétences transversales

(29 heures/semestre pour les étudiant(e)s suivant le Projet Personnel d'Insertion : **PPI**)
(55 heures/semestre pour les étudiant(e)s suivant le Projet Professionnel vers les Métiers de l'Enseignement et de l'Education : **PPM2E**)[6 ECTS coefficient 2]

Langue vivante (12 heures TD/semestre. 4 groupes pour l'anglais : E. Jacob).
[2 ECTS coefficient 2]

Evaluation : contrôle continu ou modalités de la Maison des Langues pour les langues autres que l'anglais.

Attention, seul l'enseignement de l'anglais est organisé par l'UFR. Les étudiant(e)s désirant suivre et valider un cours dans une autre langue étrangère doivent s'adresser à la Maison des Langues.

Numérique : création de contenu (15 heures TD/semestre. 6 groupes : C.Milon, C.Xandry, T.Girard)
[3 ECTS coefficient 3]

Evaluation : contrôle continu, avec élaboration d'un projet numérique et une soutenance orale.

Les étudiant(e)s devront chercher en ligne les éléments nécessaires à la réalisation d'un porte-folio documentaire sur un thème historique, d'après une liste de thèmes fournis par chaque chargé de TD. Ils devront pour ce faire apprendre à chercher des informations en ligne, identifier et gérer des sites favoris, savoir évaluer la fiabilité des informations numériques et apprendre à référencer les droits d'auteur.

Ils devront également acquérir la maîtrise des logiciels libres et standards nécessaires à la création de documents textuels et de présentations visuelles adaptés à la discipline historique.

PPI ou, pour les étudiant(e)s suivant l'orientation « Professorat des écoles », PPM2E.

➤ **PPI : présentation de la plateforme des stages** (2 heures CM/semestre : Y. Najjari- DOIP)
[1 ECTS coefficient 1]
Evaluation : assiduité.

OU

➤ **PPM2E** (28 heures TD/semestre)
[1 ECTS coefficient 1]
Evaluation : modalités de l'INSPE.

Ce module se propose de faire découvrir les métiers de l'enseignement et de l'éducation aux étudiant(e)s qui se destinent à passer le concours de Professeur des écoles, grâce à des stages et à une formation théorique.

Orientation Histoire approfondie
(72 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]
3 cours au choix parmi les 4 proposés

Histoire ancienne approfondie (12h CM et 12h TD/semestre – M.-L. Bonsangue)

« **Histoire des Gaules à l'époque romaine (II^e s. av. J.-C. - II^e s. ap. J.-C.)** »

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 2h.

Le cours consistera à analyser les transformations et les changements que les Gaules ont connus à la suite de l'arrivée des Romains. L'étude portera sur la période cruciale, allant du II^e siècle av. J.-C. au II^e siècle ap. J.-C., qui marque l'intégration progressive de ces territoires aux structures de l'Empire romain et qui correspond au développement de la civilisation gallo-romaine.

Eléments de bibliographie :

France J. et Chr. Delaplace, *Histoire des Gaules : VI^e siècle av. J.-C. – VI^e siècle ap. J.-C.*, Paris (A. Colin), 1995.

Lepelley Cl., *Rome et l'intégration de l'Empire. 44 av. J.-C. -260 ap. J.-C.*, tome 2 « Approches régionales du Haut-Empire romain », Coll. Nouvelle Clio, Paris, PUF, 1998. Chapitre de M.-Th. Raepsaet-Charlier.

Le Roux P., *Le Haut-Empire romain en Occident d'Auguste aux Sévères. 31 av. J.-C. – 235 ap. J.-C.*, Paris (Le Seuil), 1998.

Nicolet Cl. (dir.), *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, tome 2 : « Genèse d'un Empire », Coll. Nouvelle Clio, Paris, PUF, 1991 (rééd.). Chapitres de Chr. Goudineau et J. Harmand.

Histoire médiévale approfondie (12h CM et 12h TD/semestre – P. Montaubin)

« **Gouverner l'Eglise/la société en Occident (VIII^e/XIII^e siècles)** »

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 2h.

Le christianisme est devenu depuis le IV^e siècle la religion officielle des populations de l'ancien empire romain d'Occident, les structures ecclésiastiques ont été de plus en plus imbriquées dans les rouages sociaux au cours du haut Moyen Age, aboutissant à une volonté de symbiose dans l'empire carolingien, où le souverain coopère étroitement avec les clercs dans le gouvernement des sujets/fidèles. La recherche des meilleurs moyens pour cheminer vers la Jérusalem céleste conduit toutefois certains clercs à s'émanciper des pouvoirs laïques à partir du XI^e siècle. Ce vaste mouvement de réforme est pris en main par la papauté « grégorienne » qui développe une ecclésiologie monarchique à son profit. Au-delà des seuls rapports de pouvoirs temporels et séculiers, la dynamique réformatrice engage un remodelage profond des modes de vie des individus et stimule une production culturelle originale, donnant ainsi ses traits typiques à la Chrétienté occidentale médiévale qui s'épanouit de manière de plus en plus exclusive.

Eléments de bibliographie :

Armogathe (Jean-Robert), Perrin (Michel), Montaubin (Pascal) dir., *Histoire générale du christianisme*, vol. I, Paris, 2010.

Helvetius (Anne-Marie), Matz (Jean-Michel), *Eglise et société au Moyen Âge, V^e-XV^e siècle*, Paris, 2008.

Vauchez (André) dir., *Histoire du christianisme*, t. 4-6, Paris, 1990-1993.

Histoire moderne approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – M. Trévisi)
[3 ECTS coefficient 1]

« **Du Consulat à l'Empire (1799-1815)** »

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Ce cours ambitionne de voir jusqu'à la chute de Napoléon une période fondamentale de l'Histoire de France pour comprendre les fondements de notre démocratie. Il s'agit aussi de faire le point sur les débats historiographiques sur cette période et d'analyser le mythe « napoléonien ».

Bibliographie :

M.Biard, S.Marzagalli, P.Bourdin, *Révolution, Consulat, Empire*, Belin, 2009.

Thierry Lentz, *Le premier empire (1804-1815)*, Paris, Fayard, 2018.

Histoire contemporaine approfondie (12h CM et 12h TD/semestre – B. Muller)

« **Introduction à l'histoire de la violence militante en Europe occidentale (de la « Belle Époque** » **aux années 1968)** »

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve orale.

Ce cours propose de découvrir un champ historiographique en plein développement depuis une décennie en France, la violence militante. S'appuyant sur une approche chrono-thématique et des études de cas, il s'agira d'étudier les évolutions de ce pan si particulier de la violence qui a marqué les sociétés modernes (et qui perdure encore de nos jours). La France occupe une place centrale dans le cours. Toutefois, l'Allemagne, l'Italie et la Belgique seront également analysés au fil des séances.

Eléments de bibliographie :

AUDIGIER François (dir.), *Histoire des services d'ordre en France du XIX^e siècle à nos jours*, Riveneuve, Coll. « Violences et radicalités militantes », Paris, 2017, 263 p.

AUDIGIER François, GIRARD Pascal (dir.), *Se battre pour ses idées. La violence militante en France des années 1920 aux années 1970*, Riveneuve, Paris, 2011, 244 p.

COURTINE Jean-Jacques, *Histoire de la virilité. Tome 3 : La virilité en crise ? Le XX^e-XIX^e siècle*, Points, Coll. « Points Histoire », Paris, 2015, 592 p.

CRETTEZ Xavier, DUCLOS Nathalie, *Violences politiques. Théories, formes, dynamiques*, Armand Colin, Coll. « U », 2021, Paris, 288 p.

CRETTEZ Xavier, MUCCHIELLI Laurent (dir.), *Les violences politiques en Europe. État des lieux*, La Découverte, Coll. « Recherches », Paris, 2010, 338 p.

Orientation Histoire et archéologie

(72 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Archéologie ancienne (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – M. Costanzi)

« **Histoire de l'archéologie ancienne** »

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Le cours souhaite retracer les étapes fondamentales du processus par lequel l'Archéologie devient progressivement une Science.

On évoquera les découvertes dues à l'enthousiasme désordonné des fouilleurs passionnés du XVIII^e s., avant d'étudier les fouilles conduites au XIX^e s., selon des méthodes plus réfléchies et appropriées, par des connaisseurs des civilisations grecque et romaine (des premières fouilles de grande ampleur, comme

celles de Pompéi et Herculaneum, ou de Troie et Mycènes, aux premières explorations à caractère véritablement scientifique, comme celles d'Olympie).

On verra comment on en vient à découvrir une Antiquité toujours plus éloignée (la Protohistoire et la Préhistoire, à Santorin et Cnossos, en mer Egée, ou à Abbeville et Saint-Acheul, dans la vallée de la Somme), avant de pouvoir saisir, par l'exemple des fouilles de certains sites particulièrement significatifs (Rome, Cyrène, Massalia et Aï-Khanoum), les intérêts et les enjeux de l'archéologie aux XX^e et XXI^e siècles (l'archéologie préventive, l'utilisation politique de l'archéologie, l'archéologie et la guerre).

Eléments de bibliographie :

Etienne R. et Fr., *La Grèce antique : archéologie d'une découverte*, Paris (Gallimard), 1990

Gran-Aymerich E. et alii, *Naissance de l'archéologie moderne, 1798-1945*, Paris (CNRS Editions), 1998

Jockey Ph., *L'archéologie*, Paris (Belin), 1999

Schnapp A., *La conquête du passé. Aux origines de l'archéologie*, Paris (Editions Carré), 1998

Archéologie ancienne (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – C. Sarrazanas)

« **Techniques de l'archéologie** »

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Le cours présente les méthodes et techniques de fouilles actuelles dans le domaine de l'archéologie antique. Nous étudierons l'organisation et les étapes de la fouille archéologique, les principes et le fonctionnement de la stratigraphie, ainsi que les principales disciplines archéométriques permettant l'identification et la datation des artefacts. Des études de cas à partir de sites fouillés autour du bassin méditerranéen permettront de replacer ces éléments dans un contexte historique plus large.

Éléments de bibliographie :

Demoule Jean-Paul et al., *Guide des méthodes de l'archéologie*, La Découverte, 2002 (rééd. 2009)

Djindjian François, *L'archéologie. Théories, méthodes et reconstitutions*, Armand Colin, 2017.

Jockey Philippe, *L'archéologie*, Belin, 1999 (rééd. poche 2013).

Lehoërff, Anne, *L'archéologie*, coll. « Que sais-je ? », Paris 2019.

Cartographie numérique (24 heures TD/semestre – F. Roulier)

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu

Le TD propose une initiation à deux méthodes informatiques utilisées aujourd'hui pour la réalisation de cartes numériques. La première recourt au dessin vectoriel (logiciel Adobe Illustrator), par lequel la carte est construite par un assemblage d'objets géométriques. Seront abordés l'environnement général du logiciel, la création d'objets, la mise en forme et la gestion des objets vectoriels, les méthodes de travail avec les calques, la création de figurés spécifiquement cartographiques. La seconde méthode, dite de "cartographie assistée par ordinateur", automatise la création de symboles à partir de fichiers sources (fonds et statistiques). Les logiciels abordés sont QGIS et Excel.

Un travail individuel est demandé dans le cadre de ce TD (Adobe Illustrator).

Eléments de bibliographie :

Labbe P., *Illustrator CS5 pour Mac et PC*, Eyrolles, 2011.

Orientation Histoire-Géographie
(72 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Géographie de la ville (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – 2 groupes. S. Guillard)
[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 3h

L'objet de ce cours est l'étude de la ville comme forme géographique, comme construction sociale, comme relation, de l'espace urbanisé (concentration, limites, croissance urbaine), des temporalités urbaines (formes et usages, rythmes, générations de villes, cycles de centralité) et de la place des villes dans le territoire (système de villes).

Les cours intègrent l'étude de cartes urbaines.

Eléments de bibliographie :

M. Chabrol, A. Collet, M. Giroud, L. Launay, M. Rousseau, H. Ter Minassian, 2016, *Gentrifications*, Paris.

E. Charmes, 2011, *La Ville émiettée, essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, PUF.

O. Georg, 2006, « Domination coloniale, construction de la « ville » en Afrique et dénomination », *Afrique & histoire*, vol. 5, pp. 15-45.

Y. Grafmeyer, 2008, *Sociologie urbaine*, Armand Colin.

A.-L. Humain-Lamoure, A. Laporte, 2017, *Introduction à la géographie urbaine*, Armand Colin, coll. « cursus ».

H. Lefebvre, 1974, *La production de l'espace*, Economica.

Des articles scientifiques seront distribués en complément du cours et à lire impérativement.

Géographie et développement (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – 2 groupes. D. Benbabaali)
[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 3h

Cet enseignement porte sur les grandes problématiques de « développement humain ». Il s'agit d'étudier les évolutions de la notion de « développement » et d'orienter les étudiants parmi les théories et les indicateurs d'inégalités socio-économiques et territoriales mondiales. La diversité des dynamiques territoriales, sociales et environnementales liées au "développement inégal" sont analysées d'un point de vue géographique : formes et impacts de l'urbanisation rapide ; relations entre sociétés et environnement ; relations entre environnement, sécurité alimentaire et santé et migrations internationales. Les CM et les TD proposent une analyse des enjeux sociaux, spatiaux, politiques et économiques à l'échelle du monde, mais une entrée par « les Suds » et plus particulièrement par l'Afrique sub-saharienne sera privilégiée.

Eléments de bibliographie :

Bret B., 2006, *Le Tiers-Monde. Croissance, développement, inégalités*, Ellipses, 225p.

Bouquet C., 2010, *les géographes et le développement. Discours et actions*, Maison des sciences de l'homme Aquitaine, 288p.

Rist G., 2013, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Presses de Sciences Po, 488p.

Chaléard J-L., Sanjuan T., 2017, *Géographie du développement. Territoires et mondialisation dans les Suds*, Armand Colin, 272p.

Choplin A., Pliez O., 2018, *La mondialisation des pauvres. Loin de Wall Street et de Davos*, Seuil, 128 p.

Histoire approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre)

Un cours au choix parmi les 4 cours proposés dans l'orientation « Histoire approfondie ».

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : selon la période.

Orientation Histoire-Droit

(60 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Droit constitutionnel

(36 heures CM et 24 heures TD/semestre)

[9 ECTS coefficient 3]

Evaluation : modalités de l'UFR de Droit.

Orientation Professorat des écoles

(38 heures/semestre + volume horaire de l'option choisie) [9 ECTS coefficient 3]

Grammaire niveau 1

« **Morphologie lexicale** » ou « **Syntaxe** » (18 heures TD/semestre)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : modalités de l'UFR de Lettres.

Enseignement du français et des mathématiques à l'école (20 heures TD/semestre)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : modalités de l'INSPE.

Cours d'initiation à l'enseignement des mathématiques et du français à l'usage des écoliers de l'enseignement primaire.

Option (volume horaire suivant les options)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : modalités de l'UFR ou du département où l'option est choisie.

Une option au choix parmi les cours de langues, de géographie ou d'histoire des arts proposés par l'UPJV.

Semestre 4 (30 ECTS)

Savoirs historiques fondamentaux (96 heures/semestre) [9 ECTS, coefficient 3]

Histoire ancienne niveau 2 (24 heures CM – M.-L. Haack + 24 heures TD/semestre. 4 groupes : N. Lamare)

« **La République romaine (509-31 av. JC)** »

[5 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Le cours portera sur l'histoire de la République romaine depuis sa constitution, en 509 av. J.-C., jusqu'à l'année 31 av. J.-C., date qui marque l'arrivée au pouvoir d'Octavien-Auguste. On s'attachera à montrer comment l'expansion de la domination romaine sur le bassin méditerranéen entraîne la crise du système républicain de la cité-Etat et sa dérive vers un régime de type monarchique.

Eléments de bibliographie :

David J.-M., *La République romaine de la deuxième guerre punique à la bataille d'Actium*, Paris, Points Seuil, 2000.

Deniaux E., *Rome de la Cité-Etat à l'Empire. Institutions et vie politique*, Paris, Hachette, 2001.

Hinard Fr. (dir.), *Histoire romaine, t. 1, Des Origines à Auguste*, Paris, Fayard, 2000.

Martin J.-P., Cébeillac M. et Chauvot A., *Histoire Romaine*, Paris, A. Colin, 2010.

Histoire médiévale niveau 2 (24 heures CM – A.Tallon + 24 heures TD/semestre. 5 groupes : T.Girard)

« **Au cœur du Moyen Âge : le monde latin de la fin de l'empire carolingien au siècle de saint Louis** »

[4 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Ce cours sera consacré à l'étude d'une période-clé dans l'histoire de l'Occident médiéval, caractérisée, après la dislocation de l'empire carolingien et l'émergence des principautés, par la mise en place d'un ordre socio-politique original connu sous le nom de féodalité, bientôt suivi par le temps de la reconstruction des pouvoirs monarchiques, notamment au sein de l'Eglise et des royaumes anglo-normand et français : ceux-ci feront donc l'objet de la plus grande attention. Par ailleurs, quoique centré sur cette histoire des pouvoirs, le cours fera également leur place aux évolutions économiques et culturelles indissociables de cette époque qui fut aussi celle du premier grand essor occidental.

Eléments de bibliographie :

Balard (Michel), Genet (Jean-Philippe), Rouche (Michel), *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette, dernière édition 2017.

Barthélemy (Dominique), *La France des Capétiens. 978-1214*, Paris, Editions du Seuil (*Points Histoire*), Paris, 2015.

Cassard (Jean-Christophe), *L'âge d'or capétien. 1180-1328*, Paris, Belin (*Histoire de France*), 2014.

Gauvard (Claude), *Le temps des Capétiens (X^e/XIV^e siècle)*, Paris, PUF, 2013.

Vincent (Catherine), *Introduction à l'histoire de l'Occident médiéval*, Paris, Livre de Poche, dernière édition 2014.

Compétences fondamentales
(24 heures/semestre)[6 ECTS coefficient 2]

Méthodologie (12 heures TD/semestre. 5 groupes : M. Pignot, C.Milon, B.Muller)
[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Ces TD permettront aux étudiant(e)s d'approfondir le cours d'historiographie à travers l'étude de documents et d'articles scientifiques sur l'époque contemporaine.

Histoire de la discipline niveau 2 (12 heures CM – M. Pignot)

« **Historiographie contemporaine** »

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

L'objectif de ce cours est de comprendre comment s'est écrite l'histoire à l'époque contemporaine (XIX^e-XX^e siècle), à travers la présentation des principales écoles et des courants historiographiques du temps. Mais il s'agit aussi d'interroger comment on écrit l'histoire *de* cette période, en découvrant les textes de référence ainsi que les champs de recherche actuels en histoire contemporaine.

Eléments de bibliographie :

Delacroix Christian, Dosse François, Garcia Patrick, *Les courants historiques en France, XIXe-XXe siècle*, Paris, Le Seuil, 2007.

Delacroix Christian *et alii*, *Historiographies : concepts et débats*, Paris, Gallimard, Folio, 2010 (2 volumes).

Poirrier Philippe, *Introduction à l'historiographie*, Paris, Belin, 2009.

Compétences transversales
(21 à 40 heures/semestre) [6 ECTS coefficient 2]

Langue vivante (12 heures TD/semestre. 4 groupes pour l'anglais : E. Jacob).
[4 ECTS coefficient 2]

Evaluation : contrôle continu ou modalités de la Maison des Langues pour les langues autres que l'anglais.

Attention, seul l'enseignement de l'anglais est organisé par l'UFR. Les étudiant(e)s désirant suivre et valider un cours dans une autre langue étrangère doivent s'adresser à la Maison des Langues.

EC au choix :

- **Projet Personnel d'Insertion (PPI)** (2 heures CM + 7 heures TD/semestre. 4 groupes : C.Xandry)
[2 ECTS coefficient 1]
Evaluation : Assistance à la conférence sur la construction du projet personnel et constitution d'un dossier individuel écrit.

Il s'agit d'accompagner les étudiant(e)s dans la construction d'un projet personnel destiné à faciliter leur insertion dans la vie professionnelle au-delà de leurs études d'histoire.

OU

- **PPM2E pour les étudiant(e)s de l'orientation Professorat des Ecoles** (28 heures TD/semestre)
[2 ECTS coefficient 1]
Evaluation : modalités de l'INSPE.

Ce module se propose de faire découvrir les métiers de l'enseignement et de l'éducation aux étudiant(e)s qui se destinent à passer le concours de Professeur des écoles, grâce à des stages et à une formation théorique.

OU

- **Engagement ou activité salariale pour les étudiants pouvant y prétendre**
[2 ECTS coefficient 1]
Evaluation : rapport d'activité non noté visé par le responsable de la structure dans laquelle s'inscrit l'engagement ou attestation de travail salarié.

Les étudiant(e)s pouvant justifier d'une activité bénévole au sein d'une association caritative ou d'une structure comme le corps des Pompiers volontaires peuvent demander la valorisation de cet engagement à la place du PPI.

De même, les étudiant(e)s qui exercent une activité salariée peuvent demander la valorisation de cette activité à la place du PPI.

Orientation Histoire approfondie
(72h/semestre) [9 ECTS coefficient 3]
3 cours au choix parmi les 4 proposés

Histoire ancienne approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – C. Apicella)

« **Les premiers temps du christianisme en Orient** »

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Mouvement religieux profondément inscrit, à l'origine, dans le contexte religieux, politique et social du judaïsme, avant de s'ériger en religion autonome d'abord noyée dans la masse des cultes d'une religion polythéiste puis persécutée par les autorités romaines, le christianisme est devenu la religion de l'Empire romain à partir du moment où il a été utilisé par les empereurs pour légitimer leur pouvoir. Le cours se propose donc de replacer la naissance du christianisme dans son contexte, celui de la Palestine romaine, afin de mieux en comprendre les particularités puis de retracer et de comprendre les grandes étapes de la mise en place de l'église chrétienne, avant d'étudier la manière dont cette religion nouvelle, grâce à l'instrumentalisation politique dont elle a été l'objet, a pu s'étendre à l'ensemble du bassin méditerranéen.

Eléments de bibliographie :

Dictionnaire encyclopédique du christianisme ancien, 2 vol., Paris, 1999.

Histoire du christianisme des origines à nos jours, dir. J. M. Mayeur, Ch. et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard, Paris 1990-2001.

Les premiers temps de l'Eglise de saint Paul à saint Augustin, textes présentés par Marie-Françoise Baslez, Paris 2004.

Baslez, M.-F., *Bible et histoire. Judaïsme, hellénisme, christianisme*, Paris 1998.

Carrié, J.-M. et Rousselle, A., *L'Empire romain en mutation des Sévères à Constantin (192- 337)*, Nouvelle histoire de l'Antiquité 10, Paris 1999.

Mattei, P., *Le christianisme antique de Jésus à Constantin*, Coll. U, Armand Colin 2008.

Mayeur, J. et alii (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours. I. Le Nouveau Peuple*, Paris, 2000.

Modéran (Y.), *L'Empire romain tardif, 235-395 ap. J.-C.*, Paris 2006.

Histoire médiévale approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – G.Saint-Guillain)

« **Byzance et ses voisins au temps des croisades, 1057-1261** »

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Après une période d'apogée et de prospérité sous la dynastie macédonienne, l'Empire byzantin traverse durant le troisième quart du XI^e siècle une phase de difficultés politiques, financières et militaires qui paraissent menacer son existence même. L'avènement de la dynastie des Comnènes en 1081 conduit à un redressement spectaculaire qui, sous l'apparence d'une restauration, accompagne de profondes transformations des structures politiques, socioculturelles et économiques. Le cours visera à replacer cette période de l'histoire byzantine dans le cadre plus large des évolutions en Méditerranée orientale, espace marqué alors par l'irruption de la croisade entraînant l'établissement d'États latins au Proche-Orient, par le développement rapide des échanges commerciaux et culturels et par l'émergence de nouveaux pouvoirs régionaux. L'intégration de plus en plus étroite entre Byzance et ses voisins latins et musulmans, mais aussi balkaniques, est l'un des facteurs de son dynamisme durant le XII^e siècle mais aussi d'une nouvelle crise à la fin de siècle, conduisant à la prise de Constantinople par la quatrième croisade en 1204 et à un morcellement politique que ne subsume que partiellement une ultime restauration impériale en 1261.

Éléments de bibliographie :

- sur Byzance :

Le monde byzantin, vol. II, *L'Empire byzantin (641-1204)*, dir. Jean-Claude Cheynet, Paris, Presses universitaires de France, 2006 (Nouvelle Clio).

Le monde byzantin, vol. III, *Byzance et ses voisins (1204-1453)*, dir. Angeliki Laiou et Cécile Morrisson, Paris, Presses universitaires de France, 2011 (Nouvelle Clio).

- sur l'expansion économique et politique des Latins en Méditerranée orientale :

Michel Balard, *Les Latins en Orient, XI^e-XV^e siècle*, Paris : Presses universitaires de France, 2006 (Nouvelle Clio).

- sur les croisades :

Jean Richard, *Histoire des croisades*, Paris, Fayard, 1996.

Histoire moderne approfondie (12h CM et 12h TD/semestre – E. Lemée)

« **Les révolutions anglaises du XVII^e siècle** »

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Le cours portera sur les deux révolutions qui bouleversèrent les îles britanniques au cours du XVII^e siècle et qui conduisirent pour la première à l'établissement temporaire d'une république après la décapitation du souverain, puis pour la seconde à un changement de roi et d'organisation politique du royaume. À travers ces événements, le cours abordera les particularités du régime monarchique et les transformations de l'État anglais, forcés d'évoluer afin de faire face aux grandes dissensions politiques et religieuses qui divisaient les îles britanniques.

Éléments de bibliographie :

Cottret B., *La glorieuse révolution d'Angleterre : 1688*, Gallimard, Paris, 2013.

Cottret B., *La révolution anglaise : une rébellion britannique, 1603-1660*, Perrin, Paris, 2015.

Jettot S. et Ruggiu, F.-J., *L'Angleterre à l'époque moderne : des Tudors aux derniers Stuarts*, Armand Colin, Paris, 2021.

Histoire contemporaine approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – D.Bellamy)

« **La France dans la Seconde Guerre mondiale (1939-1945)** ».

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

L'historiographie de la France de la Seconde Guerre mondiale a beaucoup évolué depuis quelques années. Ainsi, par exemple, la défaite de 1940 fait dorénavant l'objet d'une lecture profondément renouvelée. Quant à l'attitude des Français, elle se révèle considérablement plus complexe qu'une vision binaire (résistance/collaboration) ne l'a longtemps présentée. Ni héros, ni bourreaux, les Français, dans leur majorité, ont taché de survivre en un temps où ils se trouvaient confrontés à des événements gigantesques. Ce module, évidemment lié à l'évolution globale du conflit, restera centré sur le cas français, mais avec une géographie large liée aux enjeux impériaux et aux engagements des soldats de la France libre.

Eléments de bibliographie :

Alya Aglan, *La France à l'envers. La guerre de Vichy (1940-1945)*, Gallimard Folio, 2020.

Jean-Pierre Azéma, *De Munich à la Libération 1938-1944*, Paris, Seuil.

Nicolas Beaupré, *Les Français dans la guerre, 1939-1945*, Belin, 2015.

Julian Jackson, *La France sous l'Occupation (1940-1944)*, Flammarion, 2019.

Jean-François Muracciole, *La France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Le livre de Poche, 2002.

Orientation Histoire et archéologie

(72 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Archéologie et art de la Préhistoire (18 heures CM/semestre – Pascal Depaepe ; cours mutualisé avec l'UFR des Arts)

[1 ECTS coefficient 1]

Ce cours dresse un panorama des expressions artistiques depuis leurs origines jusqu'à la fin de la Préhistoire, sous les angles iconographiques, thématiques, archéologiques et historiques. Y sont également abordés les techniques et matériaux utilisés, les phénomènes régionaux et les chronologies des civilisations paléolithiques.

Archéologie médiévale (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – Ph. Racinet)

« **Approche de quelques grands domaines de l'archéologie médiévale** »

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Ce cours montre comment l'archéologie contribue à renouveler notre connaissance du passé médiéval. Il s'attache notamment à faire connaître, sur le terrain, les grandes « structures » du Moyen Age : châteaux, monastères, villes...

Eléments de bibliographie :

- Revue annuelle *Archéologie médiévale*, Publications du CRAHAM, Caen, depuis 1971.

- Volumes des Editions ERRANCE, catalogue à consulter.

- Jean Chapelot (dir.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France. Un bilan pour un avenir*, Caen, 2010.

Techniques de l'archéologie médiévale (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – Ph. Racinet)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Ce cours s'efforce de présenter les techniques les plus fondamentales de l'archéologie (terrain, bâti, dessin...) et les méthodes modernes d'investigation (SIG, LiDAR, analyses scientifiques, datations...).

Eléments de bibliographie :

Bouärd M. de, *Manuel d'archéologie médiévale*, Paris, 1975.

Pesez J.-M., *L'archéologie, Mutations, missions, méthodes*, Paris, Nathan université, 1997.

Racinet Ph. et Schwerdroffer J., *Méthodes et initiations d'histoire et d'archéologie*, Nantes, éditions du Temps, 2004.

Géomatique niveau 1 (24 heures TD/semestre – F. Roulier)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu

L'objectif est de concevoir et de réaliser des cartes thématiques à l'aide d'un système d'information géographique. Ce module correspond à une première prise en main des SIG à travers les logiciels ArcGIS et QGIS. Pour les deux logiciels, sont abordés successivement les systèmes de fichiers, l'environnement de travail, l'habillage de la carte et la cartographie thématique des données quantitatives et qualitatives.

Eléments de bibliographie :

Bordin P., *SIG (Concepts, outils et données)*, Hermès, 2002

Pornon H., *Systèmes d'information géographique*, S.T.U., Hermès, Paris, 1990

Pornon H., *SIG : la dimension géographique du système d'information*, Dunod, Paris, 2011

Orientation Histoire-Géographie

(72 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Migrations et diasporas (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – CM : M. Chabrol , TD : D. Benbabaali, M. Chabrol)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 3h

Par-delà une actualité qu'il faut savoir décrypter, ce cours vise à donner aux étudiant(e)s les clés pour comprendre les dynamiques migratoires contemporaines ainsi que leurs effets (socio-culturels, économiques et politiques) au cœur des territoires et des sociétés. En cours magistral et en TD, seront abordés les différents champs des études migratoires développées en France et dans les pays anglo-saxons depuis une trentaine d'année.

Eléments de bibliographie :

Blanchard Pascal, Dubucs Hadrien, Gastaut Yvant, 2016, *Atlas des immigrations en France. Histoire, Mémoire, Héritage*, Paris, Autrement.

Cortès Geneviève, Faret Laurent, 2009, *Les circulations transnationales. Lire les turbulences migratoires contemporaines*, Paris, Armand Colin.

Hily Marie-Antoinette, Ma Mung Emmanuel, Scioldo-Zürcher Yann, 2018, *Comprendre les migrations internationales : retour sur 30 ans de recherches*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais.

MIGREUROP, 2017, *Atlas des migrants en Europe : approches critiques des politiques migratoires*, Paris, Armand Colin.

Sanjuan Thierry (dir.), 2017, *Les chinatowns. Trajectoires urbaines de l'identité chinoise à l'heure de la mondialisation*, Paris, Grafigéo.

Simon Gildas, 2008, *La planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 2008.

Withol de Wenden Catherine, 2018, *Atlas des migrations : un équilibre mondial à inventer*, Paris, Autrement.

Géographie des milieux : les sylvosystèmes (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – CM : J. Buridant, TD : L. Letocart, C. Garcia, N. Paradelle)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 3h

Le module consacré aux sylvosystèmes s'inscrit logiquement dans la continuité du module de géographie des milieux de première année de licence. L'objectif de ce module est d'approfondir les connaissances et les méthodes acquises en biogéographie en analysant de manière plus détaillée le fonctionnement des milieux forestiers. Il s'agit ici d'étudier les espaces forestiers dans toutes leurs dimensions, physiques (flores, faunes, sols, climats...) et humaines (gestion forestière, usages de la forêt...) pour comprendre la complexité de leurs dynamiques. Selon les années, ce module se concentrera sur des biomes spécifiques (boréaux, tempérés, méditerranéens, intertropicaux...).

Eléments de bibliographie :

Demangeot Jean, *Les milieux « naturels » du globe*, Paris : Armand Colin, 2006.

Otto Hans-Jürgen, *Ecologie forestière*, Paris : IDF, 1998.

Lacoste Alain, Salanon Robert, *Eléments de biogéographie et d'écologie*, Paris : Nathan, 2001.

Ramade François, *Eléments d'écologie*, 2 vol., Paris : Dunod, 2012.

Histoire approfondie

(12 heures CM et 12 heures TD/semestre)

Un cours au choix parmi les 4 cours proposés dans l'orientation « Histoire approfondie ».

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : selon la période choisie.

Orientation Histoire-Droit

(60 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Droit constitutionnel (36 heures CM et 24 heures TD/semestre)

[9 ECTS coefficient 3]

Evaluation : modalités de l'UFR de Droit.

Orientation Professorat des écoles

(38 heures/semestre + volume horaire de l'option choisie) [9 ECTS coefficient 3]

Grammaire niveau 2 (18 heures TD/semestre)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : modalités de l'UFR de Lettres.

Enseignement du français et des mathématiques à l'école (20 heures TD/semestre)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : modalités de l'INSPE.

Cours d'initiation à l'enseignement des mathématiques et du français à l'usage des écoliers de l'enseignement primaire.

Option (volume horaire suivant les options)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : selon les modalités de l'UFR ou du département où l'option est choisie.

Une option au choix parmi les cours de langues, de géographie ou d'histoire des arts proposés par l'UPJV.

Orientation Patrimoine, Tourisme, Environnement
(Ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)
(48 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Géographie du tourisme (12 heures CM et 12 heures TD/semestre. O. Lazzarotti et L. Létocart)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 3h

Tourisme, touristes. Phénomène né avec la Première Révolution industrielle, le tourisme n'a cessé d'accompagner la science géographique française dans son développement. D'abord abordé comme cas particulier d'études régionales (tourisme littoral, montagnard, etc.), ignorant au passage que les principaux foyers touristiques sont les villes, il est ensuite défini par ses formes et ses fonctions (des plages, des hôtels, des pistes, etc.) ignorant au passage si les habitants présents sont, ou non, des touristes.

Appuyé sur les récents travaux autour de et avec la question de l'*habiter*, ce cours choisit d'entrer dans le phénomène touristique par le biais des touristes eux-mêmes et de leurs pratiques. Pour cela, il mobilise toutes les sources qui peuvent donner une idée de l'expérience touristique des uns ou des autres (films, livres, peintures, chansons, etc.), aujourd'hui plus de la moitié de la population mondiale. C'est finalement une réflexion sur la notion d'habitant qui est alors proposé, les touristes étant considérés comme des types d'habitants à part entière, quoi qu'il en soit dit le plus souvent.

Eléments de bibliographie :

Coeffé, Vincent (dir.) (2017). – *Le tourisme. De nouvelles manières d'habiter le Monde*. Paris, Ellipse, 456 p.

Duhamel, Philippe (2018). – *Géographie du tourisme et des loisirs. Dynamiques, acteurs, territoires*. Paris, Coll. U, Armand Colin, 284 p.

Equipe Mit (2002). – *Tourismes 1, lieux communs*. Paris, Belin, coll. Mappemonde, 320 p.

GAY, Jean-Christophe (2017). – *Tourisme et transport, deux siècles d'interactions*. Paris, Bréal, 254 p.

Lazzarotti, Olivier (2012) - Paulette à la mer ou de l'imaginaire comme construction du regard de l'autre. In Bédard, Mario, Augustin, Jean-Pierre et Desnoilles, Richard (dir.) (2012).- *L'imaginaire géographique. Perspectives, pratiques et devenir*. Québec, Presses de l'université du Québec, collection Géographie contemporaine, p. 175-192

Lazzarotti, Olivier (2011). - *Lieux, amours et chansons : Venise est-elle en Italie ?* *EspacesTemps.net*, Textuel, 15.08.2011 <http://espacestemps.net/document8940.html>

Stock, Mathis, Coëffé, Vincent et Violier, Philippe (dir.) (2017). – *Les enjeux contemporains du tourisme*. Rennes, coll. Dictat Géographie, PUR, 500 p.

Stock, Mathis (coord.), Dehoorne, Olivier, Duhamel, Philippe, Gay, Jean-Christophe, Knafou, Rémy, Sacareau, Isabelle, Violier, Philippe (2003). – *Le tourisme, acteurs, lieux et enjeux*. Paris, Coll. Belin sup., 304 p.

Taunay, Benjamin (2011). – *Le tourisme intérieur chinois*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 256 p.

Mercatique (24 heures CM/semestre – Ch. Segala)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu.

Cet enseignement visera à donner aux étudiant(e)s se destinant à la préparation de la licence professionnelle PTE les rudiments de la mercatique touristique, c'est-à-dire les principes régissant la conception et la commercialisation de produits touristiques (séjours, prestations, services) à savoir législation, environnement économique et culturel de la destination, infrastructures (transports, hébergement, restauration, services), adaptation aux besoins et aux attentes différenciés de la clientèle selon les segments visés, nouvelles pratiques de consommation touristique, techniques d'information et de promotion incluant notamment le marketing et l'usage du numérique.

Stage

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : rapport de stage sans soutenance.

Rappel : tout stage doit faire l'objet d'une convention.

Semestre 5 (30 ECTS)

Savoirs historiques fondamentaux
(96 heures/semestre) [12 ECTS, coefficient 4]

Histoire moderne niveau 3 (24 heures CM O. Carpi et 24 heures TD/semestre. 3 groupes : O. Carpi et M. Trévisi)
[6 ECTS, coefficient 1]
Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 4h.

« Les guerres de Religion en France (1559-1598) »

L'objectif de ce cours consacré aux guerres de Religion en France est non pas de raconter mais d'analyser ce conflit civil en mettant en évidence ses origines, prioritairement religieuses du fait de la fracture confessionnelle entre catholiques et protestants, mais aussi politiques, économiques et sociales en raison de la fragilisation de la monarchie, de la dégradation de la conjoncture et de l'accroissement des inégalités et des tensions entre groupes sociaux. On examinera également de près les protagonistes de ce conflit, ses modalités, en particulier les formes spécifiques de violence qu'il a engendrées, son déroulement qui se caractérise par un alourdissement croissant des enjeux et par une radicalisation des formes de combat au cours de la dernière de ces huit guerres, la plus longue et la plus dure pour tout le monde. Enfin, on tâchera de montrer quelle stratégie a été mise en œuvre par la royauté, en particulier sous Henri IV, afin de mettre un terme au conflit, de pacifier la France et de réconcilier ses habitants.

Ouvrages de référence :

Carpi Olivia, *Les guerres de Religion. Un conflit franco-français*, Paris, Ellipses, 2012.
Jouanna Arlette et alii, *Histoire et dictionnaire des guerres de Religion*, Paris, R. Laffont, 1998.
Leroux Nicolas, *Les guerres de Religion*, Paris, Belin, 2009.
Leroux Nicolas, *Les guerres de Religion*, Paris, PUF, QSJ, 2016.

Histoire contemporaine niveau 3 (24 heures CM Ph. Nivet et 24 heures TD/semestre. 3 groupes : D. Bellamy, A. Fournier, B. Muller)
[6 ECTS, coefficient 1]
Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 4h.

« La France de la v^e République »

Le cours traitera de l'histoire politique de la v^e République depuis sa fondation jusqu'à la fin de la présidence de Jacques Chirac, en la remettant dans son contexte économique, social et culturel. Il présentera les aspects institutionnels, la Constitution de 1958 et ses évolutions (réformes constitutionnelles, évolution des pratiques institutionnelles, avec un focus sur les cohabitations). Il analysera les politiques menées (décolonisation, politique économique et sociale, réformes de société...). Il mettra en valeur l'évolution des forces politiques, en lien avec le comportement électoral des Français et les opinions publiques.

Eléments de bibliographie :

Becker Jean-Jacques, *Crise et alternances, 1974-1995*, Nouvelle histoire de la France contemporaine, Points-Histoire, Paris, Seuil, 1998. Bernard Mathias, *Histoire politique de la Cinquième République*, Armand Colin, 2008.

Bernard Mathias, *Valéry Giscard d'Estaing. Les ambitions déçues*, Armand Colin, 2014.
Rémond René, *Le XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2003.
Sirinelli Jean-François, *La Cinquième République*, Paris, PUF « collection que sais-je ? », 2013.
Winock Michel, *François Mitterrand*, Gallimard, 2015.

Compétences fondamentales
(24 heures CM/semestre) [3 ECTS, coefficient 1]

Approches critiques niveau 1

Evaluation : contrôle continu.

><< **Historiographie de l'Antiquité** >> (12 heures CM/semestre – C. Apicella)

Le cours abordera, dans un premier temps, l'évolution des méthodes et des objets de l'histoire ancienne, de l'Antiquité jusqu'au XX^e siècle. Dans un second temps, on présentera les débats actuels qui animent les historiens de l'Antiquité autour de quelques thèmes précis de nature historiographique ou épistémologique.

Eléments de bibliographie :

Arnaud-Lindet M.-P., *Histoire et Politique à Rome*, Paris, Bréal Agora, 2001.
Hartog Fr., *L'histoire, d'Homère à Augustin*, Paris, Points Seuil, 1999.
Van Effenterre H., *L'Histoire en Grèce*, Paris, Colin, 1993.

><< **Historiographie médiévale** >> (12 heures CM/semestre – A. Tallon)

Ce cours évoquera successivement, à travers quelques thématiques choisies, la façon dont on écrivait l'histoire au Moyen Âge, la façon dont les époques postérieures se sont représenté le Moyen Âge, et, pour finir, quelques grands débats toujours actuels à propos du Moyen Âge.

Eléments de bibliographie :

1. Généralités :

Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne, éd. J.-Cl. Schmitt-O.G. Oexle, Publications de la Sorbonne, Paris, 2002.

2. Ouvrages plus spécialisés :

Duby G., *L'An Mil*, Paris, Gallimard (Archives), 1980.

Geary P., *Phantoms of Remembrance. Memory and Oblivion at the End of the first Millenium*, Princeton, Princeton University Press, 1994 (trad. fr. *La mémoire et l'oubli*, Paris, Aubier, 1996).

Geary P., *The Myth of Nations : the Medieval Origins of Europe*, Princeton, Princeton University Press, 2002 (trad. fr. *Quand les nations refont l'histoire. L'invention des origines médiévales de l'Europe*, Paris, Aubier, 2004).

Masse M.-S. et Paoli M., *La Renaissance ? Des Renaissances ? (VIII^e- XVI^e siècles)*, Paris, Klincksieck, 2010.

Compétences transversales

(20 heures/semestre pour les étudiant(e)s suivant le Projet Personnel d'Insertion :)
(40 heures/semestre pour les étudiant(e)s suivant le Projet Professionnel vers les Métiers de l'Enseignement et de l'Education **PPM2E**) [6 ECTS, coefficient 2]

Langue vivante (12 heures TD/semestre. 3 groupes pour l'anglais. E. Jacob).

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu ou modalités de la Maison des Langues pour les langues autres que l'anglais.

Attention, seul l'enseignement de l'anglais est organisé par l'UFR. Les étudiant(e)s désirant suivre et valider un cours dans une autre langue étrangère doivent s'adresser à la Maison des Langues.

PPI ou, pour les étudiant(e)s suivant l'orientation « Professorat des écoles », PPM2E.

➤ **PPI** (8 heures TD/semestre – 3 groupes : P. Choque)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Sensibilisation au monde du travail et préparation à l'insertion professionnelle.

OU

➤ **PPM2E** (28 heures TD/semestre)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : modalités de l'INSPE.

Ce module se propose de faire découvrir les métiers de l'enseignement et de l'éducation aux étudiant(e)s qui se destinent à passer le concours de Professeur des écoles, grâce à des stages et à une formation théorique.

Parcours-type – Histoire approfondie

(72 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

3 cours au choix parmi les 4 proposés

Histoire ancienne approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – M.-L. Bonsangue)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 2h.

« Economie et société dans le monde romain »

Le cours s'attachera à étudier des aspects de l'économie et de la société du monde romain du III^e siècle av. J.-C. au III^e siècle ap. J.-C. en partant de l'analyse de quelques dossiers représentatifs. L'attention sera portée avant tout sur les différentes phases de l'évolution économique de la période concernée ainsi que sur les acteurs de la vie économique de Rome et du monde romain. On privilégiera les thématiques enrichies par les nouvelles découvertes épigraphiques et archéologiques (milieux portuaires, commerce maritime, esclavage, activité financière, artisanat urbain, fiscalité...) ainsi que les apports bibliographiques les plus récents.

Eléments de bibliographie :

Andreau J., *L'économie du monde romain*, Paris, Ellipses, 2010.
Tchernia A., *Les Romains et le commerce*, Naples, 2011.
Tran N. et Monteix N. éd., *Les savoirs professionnels des hommes de métier*, Rome, 2013.

Histoire médiévale approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – P. Montaubin)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 2h.

« Eglise et culture en Occident (VIII^e/XIV^e siècles) »

Le christianisme est devenu la religion officielle des populations de l'empire romain d'Occident à partir du IV^e siècle, puis des royaumes qui se sont développés sur ses décombres et dans ses anciennes marges au cours du haut Moyen Age.

La plus grande partie de l'héritage culturel gréco-romain a été conservée au cours des siècles « médiévaux » (sans attendre la « Renaissance » !). Mais la Bible et les textes de la révélation chrétienne sont devenus la référence majeure, qu'il convenait d'expliquer et d'interpréter pour construire sa vie, vivre en société et comprendre l'univers.

Le clergé a été intégré parmi les cadres dirigeants de la société occidentale et il a détenu pendant plusieurs siècles le quasi monopole de la culture savante, écrite en latin. Il a contrôlé les structures scolaires, dans les monastères, les cathédrales, mais aussi les écoles libérales dans les villes, avant de développer l'université au tournant des XII^e et XIII^e siècle, une institution originale de la Chrétienté médiévale.

La redécouverte de textes antiques en contradiction au moins apparente avec la Révélation chrétienne, le développement de méthodes de pensée critique, l'écriture en langues vernaculaires (dérivées du latin ou des langues germaniques, slaves et celtiques) ont provoqué des discussions, voire des crises intellectuelles au sujet du rapport entre la raison et la foi. Cela a impliqué périodiquement des mouvements de répression pour faire respecter une orthodoxie, mais aussi des adaptations du savoir chrétien à divers courants culturels et des efforts de synthèse nouvelle aux sources de notre pensée occidentale contemporaine.

Eléments de bibliographie :

Armogathe (Jean-Robert), Perrin (Michel), Montaubin (Pascal) dir., *Histoire générale du christianisme*, vol. I, Paris, 2010.

Helvetius (Anne-Marie), Matz (Jean-Michel), *Eglise et société au Moyen Âge, V^e-XV^e siècle*, Paris, 2008.

Martin (Hervé), Merdrignac (Bernard), *Culture et société dans l'Occident médiéval*, Paris, 1999.

Moulinier-Brogé (Laurence), Laurieux (Bruno), *Education et culture dans l'Occident médiéval, du début du XII^e siècle au milieu du XV^e siècle*, Paris, 1998.

Riché (Pierre), *Education et culture dans l'Occident barbare*, Paris, 1995 (4^e édition).

Vauchez (André) dir., *Histoire du christianisme*, t. 4-6, Paris, 1990-1993.

Histoire approfondie Histoire moderne (12h CM, 12h TD/Semestre, E. Berthiaud)

[3 ECTS coefficient 1]

« Sciences, cultures et sociétés en Europe, de la Renaissance à la « révolution scientifique » du XVII^e siècle »

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite

A l'époque moderne, des changements importants s'opèrent dans le domaine des sciences en Occident. Ce cours, centré sur la période qui va de la fin du XV^e siècle au début du XVII^e siècle, se propose d'étudier un moment charnière de cette évolution. L'Humanisme, qui s'accompagne de la redécouverte de la science antique, conduit en effet à une transformation remarquable des pratiques savantes, permettant l'émergence de nouveaux savoirs, que le développement des échanges et la découverte du Nouveau Monde contribuent également à enrichir. Tout en évoquant les principales mutations, mais aussi les permanences, qui affectent les différents domaines scientifiques (astronomie, sciences de la

nature, médecine, etc.), on s'attachera à les replacer dans leur contexte politique, économique, culturel et religieux, afin de comprendre les liens nouveaux qui se tissent entre science et société en Europe.

Ouvrages de référence :

BELHOSTE Bruno, *Histoire de la science moderne : de la Renaissance aux Lumières*, Paris, A. Colin, coll. « Cursus », 2016.

HILAIRE-PEREZ LILIANE, SIMON Fabien, THEBAUD-SORGER Marie (dir.), *L'Europe des sciences et des techniques, XV^e-XVIII^e siècles*, Rennes, PUR, 2016.

ROSSI Paolo, *Aux origines de la science moderne*, Paris, Seuil, coll. « Points », 2004.

VIGNAUD Laurent-Henri, *Sciences, techniques, pouvoirs et sociétés du XV^e siècle au XVIII^e siècle*, Paris, Dunod, 2016.

Histoire contemporaine approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – E.Cronier)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

« La Première Guerre mondiale »

Le cours étudie la Première Guerre mondiale, un conflit global et inédit dans son ampleur qui témoigne de l'entrée dans une ère de « guerre totale ». Le cours s'appuie sur les recherches les plus récentes, en lien notamment avec le Centenaire de la Grande Guerre et aborde le conflit dans ses différentes dimensions. L'accent est mis en particulier sur les expériences de guerre des populations civiles et combattantes, à travers la question de l'endurance des sociétés en guerre et des cultures de guerre. La dimension multinationale et multiculturelle du conflit est examinée à travers la présence alliée et coloniale en Europe, mais intègre aussi les autres fronts comme le Moyen-Orient, la Macédoine ou le front de l'est.

Éléments de bibliographie :

Audoin-Rouzeau Stéphane et Becker Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris, Bayard, 2004.

Beaupré Nicolas, *Les Grandes Guerres 1914-1945*, Paris, Belin, 2012.

Loez André, *La Grande Guerre*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2010.

Winter Jay (dir.), *Cambridge History de la Première Guerre mondiale*, 3 volumes, Paris, Fayard, 2014.

Parcours type – Histoire et archéologie (72 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Protohistoire (10 heures CM sous forme de 5 conférences, Richard Rougier- INRAP)

[1 ECTS coefficient 1]

Le cours fournira les principaux repères sur les sociétés humaines durant la Protohistoire en Gaule du Nord : éléments généraux de chronologie, formes et hiérarchie des habitats, évolution des pratiques funéraires, mode d'occupation et de mise en valeur du territoire et mobiliers archéologiques.

Les éléments théoriques du cours seront illustrés par des exemples concrets de sites archéologiques, issus principalement de la recherche régionale sur la Protohistoire, très pointue sur la période.

Orientations bibliographiques

A. Lehoërf 2009 - Les paradoxes de la Protohistoire française, *Annales, Histoire et Sciences Sociales* 2009/5, EHESS, p. 1107-1133

O. Buchsenschutz (dir.) 2015 – L'Europe celtique à l'âge du Fer, coll. Nouvelle Clio, *Presses Universitaires de France*, 2015

L. Carozza, C. Marcigny, M. Talon 2017 – L’habitat et l’occupation des sols du Bronze et du premier âge du Fer, *Recherches archéologiques* 12, Inrap/CNRS Editions, 2017
F. Malrain, G. Blancquaert, T. Lorho 2013 – L’habitat rural du Second âge du Fer, *Recherches archéologiques* 7, Inrap/CNRS Editions, 2013
G. Blancquaert, F. Malrain 2016 – Evolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, Actes du 38^e colloque international de l’AFEAF Amiens 2014, *Revue archéologique de Picardie*, n° sp. 30, 2016
S. Desenne, C. Pommepuy, J.-P. Demoule 2009 – Bucy-le-Long. Une nécropole de La Tène ancienne (Ve-IVe siècle avant notre ère), *Revue archéologique de Picardie*, n° sp. 26, 2009

Archéologie ancienne (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – M. Costanzi)
[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Le cours se propose de reprendre et d’approfondir la réflexion commencée en L2 sur les problématiques, les méthodes et les techniques de l’archéologue.

Après avoir considéré les interrogations et les réponses diverses qu’offrent l’archéologie programmée et l’archéologie préventive dans l’observation et l’interprétation des traces matérielles du passé, on se concentrera sur les approches et les techniques appropriées à chaque site et à chaque époque de l’Antiquité : les sites préhistoriques et protohistoriques (en Méditerranée et en Europe du Nord), les sites d’habitat, les sites artisanaux et industriels, les nécropoles, et, enfin, les sites sous-marins et subaquatiques.

Le but est d’acquérir les connaissances et de se familiariser avec les méthodes nécessaires pour entreprendre les différentes démarches qu’exige l’exercice du métier d’archéologue.

Eléments de bibliographie :

Djindjian Fr., *Manuel d’archéologie*, Paris (Armand Colin), 2011

Demoule J.-P. et alii, *Guide des méthodes de l’archéologie*, Paris (La Découverte), 2010

Jockey P., *L’archéologie*, Paris (Belin), 1999

Archéologie médiévale (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – B. Rouzeau)
[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve orale et deux épreuves écrites (interrogation, dissertation ou commentaire de documents).

« L’homme exploite son milieu, archéologie des techniques VIII^e-XVIII^e siècles »

La réflexion portera sur la manière dont l’homme agit sur le milieu en transformant les ressources qu’il y prélève. Quatre axes seront privilégiés, le premier portera sur la manière dont se développe l’artisanat et l’industrie médiévale lié à l’énergie hydraulique (meunerie, foulon, tannerie, utilisation de l’arbre à came). Le second concernera les diverses formes que prennent l’extraction des ressources lithiques et minières (fer, argent). Le troisième concernera la transformation de la matière par les arts du feu (métallurgie, verrerie et terres cuites architecturales). Le quatrième concernera l’implantation des édifices religieux réguliers dans leur environnement. Ces thématiques seront développées au travers des exemples de fouilles programmées et préventives d’un large espace français et anglo-saxon.

Techniques de l’archéologie (24 heures TD/semestre)
[2 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu avec une note finale commune aux 2 EC.

>Techniques de l’archéologie ancienne (12 heures TD/semestre – N. Lamare)

Ce cours a pour objectif de présenter diverses méthodes d’analyses de sites et de mobilier archéologiques au-delà de la fouille. On abordera la carpologie, la palynologie, la dendrochronologie et l’archéozoologie, ainsi que les analyses archéométriques des mortiers et

enduits peints, les méthodes de datation au radiocarbone et à l'aide des isotopes stables. Plusieurs cas d'études seront exposés pour comprendre quels sont les apports de ces techniques et comment elles permettent de répondre à des problématiques environnementales et anthropiques.

Eléments de bibliographie :

Coutelas Arnaud *et al.*, *Le mortier de chaux*, Paris, Errance, 2009.

Cubizolle Hervé, *Paléoenvironnements*, Paris, Armand Colin, 2009.

Evin Jacques *et al.*, *La datation en laboratoire*, Paris, Errance, 2005.

Horard-Herbin Marie-Pierre, Vigne Jean-Denis (dir.), *Animaux, environnement et sociétés*, Paris, Errance, 2006.

>Techniques de l'archéologie médiévale (12 heures TD/semestre – B. Rouzeau)

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite (interrogation, dissertation ou commentaire de documents) et une fiche de lecture.

Il s'agira de présenter diverses techniques de fouilles en complément de ce qui est fait en technique de l'archéologie antique. Les études se baseront sur des dossiers documentaires et des articles associés.

Les exemples développés seront issus de fouilles programmées et préventives. Ils concerneront tout particulièrement la faune et la tabletterie, les études typo-chronologique sur la céramique, l'archéométrie du fer, les terres cuites architecturales de leur cuisson à leur mise en œuvre. On abordera également les outils informatiques qui permettent de mieux saisir le relief et l'hydrologie d'un site.

Eléments de bibliographie :

-Racinet Ph. et Schwerdroffer J., *Méthodes et initiations d'histoire et d'archéologie*, Nantes, éditions du Temps, 2004.

-Burnouf J. *Archéologie médiévale en France, le second Moyen-Age (XIIIe-XVIe siècle)*, La découverte, 2008.

Parcours type – Histoire-Géographie
(72 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Mondialisation et métropolisation (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – 2 groupes. S. Guillard)
[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 3h

Il est vivement recommandé d'avoir suivi le cours "Géographie de la ville" au S3.

« La métropolisation, expression de la mondialisation ».

Ce cours vise à comprendre la mondialisation à travers la dynamique spécifique de la métropolisation. Les grandes villes sont à la fois l'expression et le symptôme des grandes dynamiques politiques, économiques, sociales et culturelles qui ont façonné un monde actuel interconnecté. Nous tâcherons donc de comprendre le rôle que joue l'urbanisation et la mise en réseau des métropoles dans ce processus, en nous appuyant sur des exemples aussi bien au Nord qu'au Sud. Cette approche multi-située nous donnera également l'occasion de montrer que derrière les logiques de standardisation et de circulation des modèles, le processus de métropolisation est loin d'être uniforme et révèle la complexité des rapports de force locaux.

Les séances de TD sont consacrées à des études de cas, à l'analyse d'articles scientifiques et à des exposés.

Eléments de bibliographie :

F. Dureau et alii, 2000, *Métropoles en mouvement*, Economica.

D. Harvey, 2011, *Le capitalisme contre le droit à la ville : Néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Amsterdam.

P. Gervais-Lambony, 2003, *Territoires citadins*, Belin.

A. Le Blanc, J.-L. Piermay, P. Gervais-Lambony, M. Giroud, C. Pierdet, S. Rufat (dir.), 2014, *Métropoles en débat : (dé)constructions de la ville compétitive*, Presses universitaires de l'Université Paris Nanterre.

J.-F. Troin, 2000, *Les métropoles des Suds*, Ellipses.

E. Verdeil, 2005, « Expertises nomades au Sud. Eclairages sur la circulation des modèles urbains », *Géocarrefour-Revue de géographie*

Géographie des territoires (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – 2 groupes. A. Bouhali)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 3h

« Le monde indien : une géographie sociale »

Encensé par les uns pour la croissance économique rapide qu'il a permis de réaliser, le modèle de développement indien est également rejeté par une grande partie de la population pour son coût humain et environnemental. Il conviendra donc de se pencher sur ce que le développement veut dire dans le contexte indien, en déterminant qui en sont les bénéficiaires et qui en paye le prix. Les populations déplacées par les projets de développement cherchent à défendre leurs territoires qui, pour elles, représentent des espaces de subsistance plus que de pouvoir, des sources de vie plus que des ressources exploitables à des fins commerciales. Ce cours démontrera que la prise en compte de l'espace comme objet de représentations et de conflits est au cœur de la géographie sociale.

Eléments de bibliographie :

Frédéric Landy, Aurélie Varrel, *L'Inde. Du développement à l'émergence*, Armand Colin, U : Géographie, 2015

Philippe Cadène, Brigitte Dumortier, Nicolas Bautes, Jean-Joseph Boillot, *L'Inde : une géographie*, Armand Colin, 2015

Christophe Jaffrelot (dir.), *L'Inde contemporaine*, Fayard, Pluriel, 2014.

Lucie Dejouhanet, « L'Inde. Puissance en construction », *La Documentation photographique*, n°8109, janvier-février 2016

Frédéric Landy, « L'Inde ou le grand écart », *La Documentation photographique*, n° 8060, mars 2008

Histoire approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre)

Un cours au choix parmi les 4 cours proposés dans l'orientation « Histoire approfondie ».

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : selon la période choisie.

Parcours type – Histoire-Droit

(96 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Droit administratif (36 heures CM et 24 heures TD)

[6 ECTS coefficient 2]

Evaluation : modalités de l'UFR de Droit.

Finances publiques (36 heures CM)
[3 ECTS coefficient 1]
Evaluation : modalités de l'UFR de Droit.

Parcours type – Professorat des écoles
(44 heures/semestre + volume horaire de l'option choisie) [9 ECTS coefficient 3]

Enseignement du français et des mathématiques à l'école (20 heures TD/semestre)
[3 ECTS coefficient 1]
Evaluation : modalités de l'INSPE.

Cours d'initiation à l'enseignement des mathématiques et du français à l'usage des écoliers de l'enseignement primaire.

Outils scientifiques (12 heures CM et 12 heures TD – H. Bouyanfif)
[3 ECTS coefficient 1]
Evaluation : contrôle continu.

En complément du cours sur l'enseignement du français et des mathématiques à l'école, le cours d'outils scientifiques entend donner aux étudiant(e)s des compétences plus larges englobant les SVT et la physique, présentes dans les programmes de l'enseignement primaire.

Option (volume horaire suivant les options)
[3 ECTS coefficient 1]
Evaluation : modalités de l'UFR ou du département où l'option est choisie.

Une option au choix parmi les cours de langues, de géographie ou d'histoire des arts proposés par l'UPJV.

Semestre 6 (30 ECTS)

Savoirs historiques fondamentaux (96 heures/semestre) [12 ECTS, coefficient 4]

Histoire ancienne niveau 3 (24h CM et 24h TD/semestre. 3 groupes : C. Apicella et M.-L. Bonsangue)
[6 ECTS, coefficient 2]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 4h.

« L'affirmation du pouvoir personnel dans l'Antiquité : des monarchies hellénistiques à l'Empire romain ».

Dans une perspective transversale, les réflexions proposées dans ce cours s'articuleront autour de la façon dont la plupart des régions de la Méditerranée antique ont fini par connaître des formes d'organisation politique régies par un pouvoir de type personnel. L'intérêt portera avant tout sur les modalités de la construction de ce pouvoir concentré aux mains d'un seul homme, sur les supports matériels et idéologiques qui en ont permis l'affirmation, sur les formes – territoriales et administratives – prises par cette construction politique et sur leur durée et réussite respectives.

La première moitié du cours et des TD, assurée par C. Apicella, étudiera la mise en place, dans les royaumes issus du partage de l'empire d'Alexandre le Grand, d'un système monarchique qui a permis aux rois hellénistiques de contrôler des territoires immenses, système dont la seconde moitié du cours et des TD, assurée par M.-L. Bonsangue, montrera comment Rome, devenue maîtresse d'un empire embrassant l'Orient et l'Occident méditerranéen, s'en est largement inspirée pour instaurer progressivement un régime fondé sur un pouvoir unique.

Eléments de bibliographie :

Cabanès P., *Le monde hellénistique de la mort d'Alexandre à la paix d'Apamée*, Paris 1995.

Capdetrey L., *Le pouvoir séleucide. Territoire, administration et finances d'un royaume hellénistique (312-129 av. J.-C.)*, Rennes, 2007.

Christol M., Nony D., *Rome et son empire*, Paris, Hachette, 2014 (5^e édition revue et enrichie par Cl. Berrendonner)

Clancier Ph., Coloru O. et Gorre G., *Les mondes hellénistiques. Du Nil à l'Indus*, Paris 2017.

Jacques, F., Scheid, J., *Rome et l'intégration de l'empire (44 av. J.-C.-260 ap. J.-C.). 1. Les structures de l'Empire romain*, Paris, 1990 (5^e éd. corrigée 1999), collection « Nouvelle Cléo » (PUF) (sur le gouvernement de l'empire).

Hurlet, F., Briand-Ponsart C., *L'Empire romain d'Auguste à Domitien*, Paris, Colin, 3^e édition, 2016.

Histoire médiévale niveau 3 (24 heures CM – Ph. Racinet et 24 heures TD/semestre. 4 groupes : J. Colaye)

[6 ECTS, coefficient 2]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

« Le monachisme occidental, V^e-XV^e siècle »

Chaque jour, en 2021, les moines bénédictins de Ligugé, près de Poitiers, foulent les structures enfouies d'un monastère du V^e siècle en entrant dans leur église...

Ce type de vie religieuse s'est largement exprimé tout au long du Moyen Age, revêtant des formes diverses et parfois opposées. Il existe toujours à l'époque moderne et perdure encore aujourd'hui. Ce cours tente à la fois de présenter ce fait historique d'une longévité exceptionnelle et d'apporter des éléments d'interprétation quant à ses significations.

Eléments de bibliographie :

- Dom Jacques Dubois, *Les ordres monastiques*, Paris, 1985.

- Daniel-Odon Hurel (dir.), *Les Bénédictins*, Paris, 2020.

- Marcel Pacaut, *Les ordres monastiques et religieux au Moyen Age*, Paris, 1993 (nouvelle édition).
- Philippe Racinet, *Moines et monastères en Occident au Moyen Age*, Paris, 2007.

Compétences fondamentales
(24 heures CM/Semestre) [3 ECTS, coefficient 1]

Approches critiques niveau 2 : Grands débats historiographiques.

Evaluation : épreuve écrite de 2h commune aux deux cours.

><< **Historiographie moderne**>> (12 heures CM/semestre – E. Berthiaud)

Ce cours d'historiographie se veut une initiation aux grands courants actuels de la recherche en histoire moderne. A travers l'étude de plusieurs questions majeures et des débats qui mobilisent les « modernistes », il s'agit de faire comprendre comment les historiens écrivent l'histoire de l'époque moderne.

Eléments de bibliographie :

Afin de préparer ce cours, il convient de découvrir l'actualité récente de la recherche en histoire moderne :

- Le Roux (dir.), *Faire de l'histoire moderne*, Paris, Classique Garnier, 2020.
- En lisant le magazine *L'Histoire*, particulièrement le n°447 (mai 2018) intitulé « L'Histoire, 40 ans de controverses ».
- En écoutant des podcasts de l'émission *Le Cours de l'histoire* <https://www.franceculture.fr/emissions/le-cours-de-lhistoire> ou les podcasts de *Paroles d'histoire* <https://parolesdhistoire.fr/> consacrés à l'actualité des livres, de la recherche et des débats en histoire.

><< **Historiographie contemporaine**>> (12 heures CM/semestre – M. Pignot)

Dans le prolongement du cours de L2, en lien avec l'actualité des publications, de la recherche et du débat public, l'objectif de ce cours magistral est de faire comprendre aux étudiant(e)s pourquoi et comment s'écrit l'histoire contemporaine, et de leur présenter quelques-unes des grandes questions qui agitent, et parfois divisent, la communauté des historiens.

Eléments de bibliographie :

- Numéro anniversaire du magazine *L'Histoire* « 40 ans de controverse », n°447, mai 2018.
- Yann Potin et Jean-François Sirinelli (dir.), *Généralisations historiennes*, Paris, CNRS Editions, 2019.
- Guillaume Mazeau, *Histoire*, Paris, Anamosa, 2020.

Compétences transversales

(29 heures/semestre pour les étudiant(e)s suivant le Projet Personnel d'Insertion : **PPI**)
(55 heures/semestre pour les étudiant(e)s suivant le Projet Professionnel vers les Métiers de l'Enseignement et de l'Éducation : **PPM2E**) [6 ECTS, coefficient 2]

Langue vivante (12 heures TD/semestre. 3 groupes pour l'anglais. E. Jacob).

[2 ECTS, coefficient 2]

Evaluation : contrôle continu ou modalités de la Maison des Langues pour les langues autres que l'anglais.

Attention, seul l'enseignement de l'anglais est organisé par l'UFR. Les étudiant(e)s désirant suivre et valider un cours dans une autre langue étrangère doivent s'adresser à la Maison des Langues.

Numérique (15h TD - 4 groupes B.Rouzeau et B.Muller et présentation du tableur Excel par un intervenant de la DISI).

[Pas d'ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu.

Ces TD visent à initier les étudiants à l'analyse du web en histoire, en articulation avec les cours d'historiographie de L3, et à la production collaborative de documents d'histoire. Les séances reposeront sur les travaux individuels et collectifs des étudiants.

EC au choix :

- **Projet Personnel d'Insertion (PPI)** (2 heures CM : E.Cronier)
[1 ECTS coefficient 1]
Evaluation : Assistance à la présentation des poursuites d'études après la Licence.

OU

- **PPM2E pour les étudiant(e)s de l'orientation Professorat des Ecoles** (28 heures TD/semestre)
[1 ECTS coefficient 1]
Evaluation : modalités de l'INSPE.

Ce module se propose de faire découvrir les métiers de l'enseignement et de l'éducation aux étudiant(e)s qui se destinent à passer le concours de Professeur des écoles, grâce à des stages et à une formation théorique.

OU

- **Engagement ou activité salariale pour les étudiants pouvant y prétendre.**
[1 ECTS coefficient 1]
Evaluation : rapport d'activité non noté visé par le responsable de la structure dans laquelle s'inscrit l'engagement ou attestation de travail salarié.

Les étudiant(e)s pouvant justifier d'une activité bénévole au sein d'une association caritative ou d'une structure comme le corps des Pompiers volontaires peuvent demander la valorisation de cet engagement à la place du PPI.

De même, les étudiant(e)s qui exercent une activité salariée peuvent demander la valorisation de cette activité à la place du PPI.

Parcours-type – Histoire approfondie

(60 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

2 cours au choix parmi les 4 proposés + séminaire d'encadrement d'un travail d'études et de recherche

Histoire ancienne approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – C. Sarrazanas)

« **Agôn : histoire du sport et des compétitions en Grèce ancienne** »

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Les pratiques compétitives sportives (*agônes*) sont un élément constitutif de l'identité culturelle des Grecs de l'Antiquité. Les célèbres concours d'Olympie, qui voyaient s'affronter tous les quatre ans des athlètes venus de différentes cités, en est l'exemple le plus célèbre, mais la période antique n'a cessé de voir naître et se développer des centaines de compétitions dans toutes les régions du monde grec, qui nous sont connues par de nombreuses sources (littéraires, épigraphiques, archéologiques, etc.).

Ce cours proposera d'étudier l'histoire du sport dans le monde grec, de l'époque archaïque à l'époque hellénistique, essentiellement dans sa dimension compétitive. On s'intéressera donc aux réalités concrètes telles que les différentes disciplines sportives antiques et leurs spécificités, les structures liées aux concours (stades, hippodromes, sanctuaires, etc.) ou encore au cadre organisationnel des compétitions (règles, arbitrage, triche, public...). On se penchera enfin sur les façons parfois ambivalentes dont la figure de l'athlète était perçue dans les mentalités antiques, qu'il s'agisse des spectateurs, des communautés civiques, ou encore des penseurs et des philosophes, qui ont été nombreux à s'intéresser à ces questions dans leurs écrits.

Ouvrages de référence :

Decker, W., Thuillier, J.-P., *Le sport dans l'Antiquité. Égypte, Grèce et Rome*, Paris, 2004.

Roubineau, Jean-Manuel, *Milon de Croton ou l'invention du sport*, Paris, 2016.

Roubineau, Jean-Manuel, *À poings fermés. Une histoire de la boxe antique*, Paris, 2022.

Sarrazanas, Clément, *La cité des spectacles permanents. Organisation et organisateurs de concours civiques dans l'Athènes hellénistique et impériale*, Bordeaux, 2021.

Histoire médiévale approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – A. Tallon)

« **Les hérésies et leur répression en Occident (XI^e/ XIII^e siècle)** »

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Après avoir été relativement épargnée pendant des siècles par les déchirements religieux qui affectent l'Orient chrétien depuis les débuts de son histoire, la chrétienté latine est à son tour atteinte par le problème de l'hérésie à partir du XI^e et surtout du XII^e siècle, c'est-à-dire au moment où commence son grand essor à la fois territorial, économique et culturel. Ce cours s'interrogera donc tout à la fois sur les différentes manifestations de la dissidence religieuse dans l'Occident médiéval et sur ses possibles interprétations, avant de s'intéresser à la réponse apportée par l'Eglise à ce défi porté à son autorité : une réponse répressive, bien sûr, à travers l'usage de la croisade et la mise en place de l'Inquisition, mais également une véritable stratégie de reconquête pastorale.

Éléments de bibliographie :

1. Manuel :

J.-M. Mayeur – Ch. Et Luce Piétri - A. Vauchez – M. Vénard dir., *Histoire du Christianisme des origines à nos jours*, tome 5 : *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, Paris, Desclée, 1993, 3^e partie, chapitre 4-2, et 5^e partie, chapitres 2 et 4 ; tome 6 : *Un temps d'épreuves (1274-1449)*, Paris, Desclée/Fayard, 1990, 1^{ère} partie, chapitre 6 et 2^e partie, chapitre 1-1.

2. Parutions plus récentes :

- J.-L. Biget, *Hérésie et inquisition dans le midi de la France*, Paris, Picard (*Les médiévistes français* 8), 2007.
- R.I. Moore, *The War on Heresy. Faith and Power in Medieval Europe*, Londres, 2012 (trad. Fr. J. Théry, *Hérétiques. Résistances et répression dans l'Occident médiéval*, Paris, Belin, 2017).
- A. Vauchez, *Les hérétiques au Moyen Âge : suppôts de Satan ou chrétiens dissidents ?*, Paris, Editions du C.N.R.S., 2014.

Histoire moderne approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – C. Desenclos)

« **Europe des guerres, Europe de la paix : les relations internationales aux XVI^e et XVII^e siècles** »
[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite

De la première campagne en Italie menée par Charles VIII jusqu'à la guerre de Succession d'Espagne, la guerre constitue un état de fait presque permanent en Europe. Pourtant, de manière aussi logique que paradoxale, la diplomatie connaît un essor sans précédent, rendu visible par les nombreux congrès de paix du XVII^e siècle mais surtout par la création, spécialisation et structuration d'institutions et de pratiques propres à la diplomatie. En retraçant l'évolution des relations internationales aux XVI^e et XVII^e siècle, il s'agira d'identifier les logiques politiques, sociales, culturelles mais aussi économiques à l'œuvre nourrissant autant la modernisation des États, les conflits internationaux que l'émergence d'une véritable sociabilité européenne et par-là d'appréhender la distorsion d'une part entre rivalité proclamée et alliances stratégiques et d'autre part entre guerre permanente et paix perpétuelle. Un travail sera ainsi mené sur la conception par les divers États européens de notions aussi fondamentales que la guerre, la paix et l'Europe.

Éléments de bibliographie :

Pierre-Yves Beaurepaire, *Atlas de l'Europe moderne – De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Autrement, 2019.

Lucien Bély, *L'art de la paix en Europe. Naissance de la diplomatie moderne*, Paris, PUF, 2007.

Lucien Bély, *Les relations internationales en Europe. XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 2001 (3^e édition).

Claire Gantet, *Guerre, paix et construction des États. 1618-1714. Nouvelle histoire des relations internationales*, Paris, Seuil, Point histoire, 2003, t. II.

Alain Hugon, *Rivalités européennes et hégémonie mondiale : modèles politiques, conflits militaires et négociations diplomatiques : XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2002.

Histoire contemporaine approfondie (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – X. Boniface)

« **Religions et laïcité en France de 1789 à 1914** »

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

La Révolution française ouvre de nouvelles relations entre l'État et les cultes : désormais le catholicisme n'est plus la religion officielle. Le cours s'intéressera d'une part aux nouvelles relations politico-religieuses qui en découlent, avec l'émergence de la notion de laïcité, et, d'autre part, aux évolutions du catholicisme, du protestantisme et du judaïsme dans la société française du XIX^e siècle. La période envisagée s'ouvre avec la déclaration des droits de l'homme et du citoyen et s'étend jusqu'à la loi de séparation des Églises et de l'État (1905) et ses suites immédiates.

Éléments de bibliographie :

- Gérard CHOLVY, *La religion en France de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Hachette, coll. « Carré histoire », 2^e éd., 1998.

- Jacques-Olivier BOUDON, *Religion et politique en France depuis 1789*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 2007.

Séminaire d'encadrement du travail d'études et de recherche (12 heures TD)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : mini- mémoire d'initiation à la recherche + assiduité et investissement.

Ce séminaire méthodologique a pour but d'encadrer le travail de recherche des étudiant(e)s, de leur faire acquérir les outils nécessaires à la rédaction d'un écrit scientifique et de les aider à chacune des étapes de l'élaboration de leur mémoire.

Choix de la période et du sujet :

L'objectif du mémoire est une initiation à la recherche et à l'écriture scientifique. Les sujets pourront être soit un bilan historiographique d'une question, soit une étude de sources (tous types de sources). Ils pourront être adossés à l'un des cours suivis en S5 ou S6.

Le mémoire fera entre 35 000 et 50 000 signes de texte (espaces et notes de bas de pages compris) sans compter la bibliographie et les éventuelles annexes.

Organisation :

Les étudiant(e)s devront, en début d'année universitaire, indiquer un ordre de préférence pour une période, sur le modèle des fiches de vœux de TD. On se basera sur ce choix pour les répartir entre les périodes. Après cette répartition, le choix des sujets se fera avec les enseignants qui encadrent les mémoires dans chaque période ; ils pourront être choisis par les enseignants eux-mêmes en fonction de leurs thématiques de recherche. Les sujets devront être proposés avant les vacances d'automne pour permettre aux étudiant(e)s de commencer leurs recherches.

Le travail des étudiant(e)s sera encadré par la tenue régulière de séances de suivi et d'accompagnement. On pourra le cas échéant envisager une séance délocalisée de séminaire en dépôt d'archives.

Evaluation :

Le mémoire devra être rendu au plus tard lors de la 12^e semaine de cours du S6. L'évaluation se fera sans soutenance.

Seront pris en compte dans l'évaluation, outre la qualité scientifique du mémoire, le respect des critères de volume imposés, le travail fourni tout au long de l'année, le respect des critères formels (présence ou non de notes de bas de page, forme de ces notes, présentation de la bibliographie, architecture du mémoire, etc.) et la correction grammaticale et orthographique de la rédaction.

Les enseignants chargés d'encadrer les mémoires pour l'année universitaire 2022-2023 sont :

- En histoire ancienne, ML Bonsangue et ML Haack ;
- En histoire médiévale, A.Tallon et G. Saint-Guillain ;
- En histoire moderne, O. Carpi et E. Lemée ;
- En histoire contemporaine, D.Bellamy. NB : les thèmes de ces travaux porteront cette année sur l'histoire politique et l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

Parcours type – Histoire et archéologie (48 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Protohistoire (10 heures CM sous forme de 5 conférences, Richard Rougier- INRAP)

[1 ECTS coefficient 1]

Archéologie ancienne (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – C. Sarrazanas)

« **Archéologie des espaces sacrés dans le monde grec** »

[3 ECTS coefficient 1]

Évaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite.

Partout où ils se sont installés, les Grecs ont consacré d'importants moyens pour édifier des bâtiments et des lieux destinés à honorer les dieux de leur panthéon : sanctuaires, temples, autels, offrandes

monumentales, etc. Souvent construits en matériaux durables et précieux à partir de l'époque archaïque, richement décorés et faisant l'objet du plus grand soin de la part des communautés civiques comme des particuliers, ces espaces sacrés ont livré des vestiges matériels retrouvés en nombre par les archéologues et relativement bien préservés. On étudiera dans ce cours les espaces sacrés d'un point de vue archéologique (architecture, décors, organisation de l'espace, etc.) dans plusieurs régions du monde grec, en mettant l'accent sur les continuités et les évolutions notables entre l'époque archaïque et l'époque hellénistique.

Éléments de bibliographie :

Étienne Roland, Müller Christel, Prost Francis, *Archéologie historique de la Grèce antique*, Paris, Ellipses, 2000.

Hellmann Marie-Christine, *L'architecture grecque. 2, Architecture religieuse et funéraire*, Paris 2006.

Holtzmann Bernard, *L'Acropole d'Athènes : monuments, cultes et histoire du sanctuaire d'Athéna Polias*, Paris, 2003.

Spawforth, Antony, *The complete Greek temples*, Londres, 2006.

Archéologie médiévale (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – Ph. Racinet)

« **Histoire et Archéologie médiévales : sources et méthodes** »

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 2h ou de 3h.

Ce cours permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour s'engager dans une recherche scientifique concernant la période médiévale.

Eléments de bibliographie :

Chapelot Jean (dir.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France. Un bilan pour un avenir*, Caen, 2010.

Merdrignac Bernard et Chédeville André, *Les sciences annexes en histoire du Moyen Age*, 1998.

Stiennon Jacques, *Paléographie du Moyen Age*, Paris, 1973.

Stage d'archéologie de 4 semaines

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : Rapport de stage, avec ou sans soutenance.

Cette formation d'au moins quatre semaines, pas nécessairement consécutives, est évaluée au S6 mais peut se placer n'importe quand entre le semestre 3 et **la dernière semaine de cours du semestre 6**. Elle prend la forme d'un ou de plusieurs stages qui doivent permettre une expérience archéologique complète et variée, couvrant les domaines de la prospection, de la fouille et de la post-fouille. Elle peut se dérouler sur l'un des chantiers dirigés par les membres de l'UFR ou dans un autre cadre, après accord des enseignants intervenant dans le parcours « Histoire et Archéologie » qui assureront le tutorat de ces stages. Elle ne saurait consister uniquement dans du traitement de matériel ou de l'enregistrement de données, une expérience du terrain est indispensable.

Attention : toute période de stage doit impérativement être encadrée par une convention de stage de l'UPJV, validée par Michela Costanzi, que la Direction de la recherche a chargée de centraliser les informations concernant les stages. Aucun stage réalisé hors de ce cadre ne sera validé. L'étudiant(e) devra fournir, au moment de la soutenance de son rapport de stage, les attestations des périodes de stage qu'il (elle) a effectuées.

Parcours type – Histoire-Géographie
(60 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Géographie agraire (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – D. Benbabaali)
[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : Contrôle continu incluant une épreuve écrite de 3h.

Cet enseignement porte sur les dynamiques socio-spatiales et foncières des mondes ruraux. Dans le contexte global de la mondialisation, les campagnes et les systèmes agraires sont soumises à des transformations majeures et font preuve d'une grande capacité de résilience. À travers des exemples tirés essentiellement des Suds, l'objectif de ce cours est celui d'analyser cette évolution ainsi que la présence de nouveaux modèles et de nouveaux acteurs dans le secteur agricole. Ce cours s'attache également à une étude des relations villes-campagnes afin d'illustrer les liens entre ces deux espaces.

Eléments de bibliographie :

- Guibert M., Jean Y., 2011, *Dynamiques des espaces ruraux dans le monde*, Armand Colin, 408p.
Cochet H., 2011, *L'agriculture comparée*, Éditions Quæ, 160p.
Arnauld de Sartre X., 2006, *Les fronts pionniers d'Amazonie. Les dynamiques paysannes au Brésil*, CNRS Éditions, 223p.
Purseigle F., Nguyen G., Blanc P., 2017, *Le nouveau capitalisme agricole. De la ferme à la firme*, Presses de Sciences Po, 312p.
Berger M. Chaléard J-L., 2017, *Villes et campagnes en relations. Regards croisés Nords-Suds*, Karthala, 299p.

Géographie des territoires : la France (12 heures CM et 12 heures TD/semestre – G. Pierotti, L. Létocart)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu incluant une épreuve écrite de 3h

Les Français se préoccupent davantage de l'espace dans lequel ils vivent du fait de leur mobilité croissante, d'une perception plus vive des inégalités spatiales et d'une conscience régionale plus sensible. Dès lors, une meilleure connaissance du territoire français et de ses dynamiques à des échelles variées reste utile et nécessaire.

Les thèmes suivants pourraient, notamment, être développés : l'évolution et les mutations des politiques d'aménagement du territoire ; la gestion des espaces littoraux ; les territoires transfrontaliers ; les territoires agricoles et les territoires ruraux ; les espaces de production ; l'Outre-mer français

Réalisation de croquis d'interprétation ou de synthèse et de plans de dissertations lors des séances de TD.

Eléments de bibliographie :

- Adoumié V. (sous la direction de), *Géographie de la France*, Hachette supérieur, 2011
Adoumié V. (sous la direction de), *Les régions françaises*, Hachette supérieur, 2010
Boyer J.-C., Carroué L., Gras J., Le Fur A., Montagné-Villette S., *La France, les 26 régions*, A. Colin, 2009.
Damette F., Scheibling J., *La France, permanences et mutations*, Hachette supérieur, 2011
Frémont A., *France, géographie d'une société*, Flammarion, 2011
Noin D., *Le nouvel espace français*, A. Colin, 2009
Piercy P., *La France, le fait régional*, Hachette supérieur, 2009
Pitte J.-R., *La France*, A. Colin, 2009

La bibliographie concernant les approches thématiques sera précisée en cours de semestre.

Séminaire d'encadrement du travail d'études et de recherche (12 heures TD)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : mini-mémoire d'initiation à la recherche + assiduité et investissement.

Ce séminaire méthodologique a pour but d'encadrer le travail de recherche des étudiant(e)s, de leur faire acquérir les outils nécessaires à la rédaction d'un écrit scientifique et de les aider à chacune des étapes de l'élaboration de leur mémoire.

Choix de la période et du sujet :

L'objectif du mémoire est une initiation à la recherche et à l'écriture scientifique. Les sujets pourront être soit un bilan historiographique d'une question, soit une étude de sources (tous types de sources). Ils pourront être adossés à l'un des cours suivis en S5 ou S6.

Le mémoire fera entre 35 000 et 50 000 signes de texte (espaces et notes de bas de pages compris) sans compter la bibliographie et les éventuelles annexes.

Organisation :

Les étudiant(e)s devront, en début d'année universitaire, indiquer un ordre de préférence pour une période, sur le modèle des fiches de vœux de TD. On se basera sur ce choix pour les répartir entre les périodes. Après cette répartition, le choix des sujets se fera avec les enseignants qui encadrent les mémoires dans chaque période. Les sujets devront être proposés avant les vacances d'automne pour permettre aux étudiant(e)s de commencer leurs recherches.

Le travail des étudiant(e)s sera encadré par la tenue régulière de séances de suivi et d'accompagnement. On pourra le cas échéant envisager une séance délocalisée de séminaire en dépôt d'archives.

Evaluation :

Le mémoire devra être rendu au plus tard lors de la 12^e semaine de cours du S6. L'évaluation se fera sans soutenance.

Seront pris en compte dans l'évaluation, outre la qualité scientifique du mémoire, le respect des critères de volume imposés, le travail fourni tout au long de l'année, le respect des critères formels (présence ou non de notes de bas de page, forme de ces notes, présentation de la bibliographie, architecture du mémoire, etc.) et la correction grammaticale et orthographique de la rédaction.

Les enseignants chargés d'encadrer les mémoires pour l'année universitaire 2022-2023 sont :

- En histoire ancienne, ML Bonsangue et ML Haack ;
- En histoire médiévale, A.Tallon et G. Saint-Guillain ;
- En histoire moderne, O. Carpi et E. Lemée ;
- En histoire contemporaine, D.Bellamy. NB : les thèmes de ces travaux porteront cette année sur l'histoire politique et l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

Parcours type – Histoire-Droit

(96 heures/semestre) [9 ECTS coefficient 3]

Droit administratif (36 heures CM et 24 heures TD)

[6 ECTS coefficient 2]

Evaluation : selon les modalités de l'UFR de Droit.

Introduction aux politiques publiques (36 heures CM)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : selon les modalités de l'UFR de Droit.

Parcours type – Professorat des écoles

(44 heures/semestre + volume horaire de l'option choisie) [9 ECTS coefficient 3]

Enseignement du français et des mathématiques à l'école (20 heures TD/semestre)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : selon les modalités de l'INSPE.

Cours d'initiation à l'enseignement des mathématiques et du français à l'usage des écoliers de l'enseignement primaire.

Outils scientifiques (12 heures CM et 12 heures TD – H. Bouyanfif)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : contrôle continu.

En complément du cours sur l'enseignement du français et des mathématiques à l'école, le cours d'outils scientifiques entend donner aux étudiant(e)s des compétences plus larges englobant les SVT et la physique, présentes dans les programmes de l'enseignement primaire.

Option (volume horaire suivant les options)

[3 ECTS coefficient 1]

Evaluation : selon les modalités de l'UFR ou du département où l'option est choisie.

Une option au choix parmi les cours de langues, de géographie ou d'histoire des arts proposés par l'UPJV.